



SOHEIB BENCHEIKH AU MIDI LIBRE
«LE HIDJAB N'EST PAS UNE OBLIGATION»

Lire en page 5

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE
2008-2009

BENAÏSSA
PARIE SUR LA
PRODUCTION
NATIONALE

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 474 Ven. 26 - Sam. 27 septembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LA CARTE
NATIONALE
D'IDENTITÉ
ET LE PASSEPORT
BIOMÉTRIQUES
ARRIVENT

Page 3

ILS ENVAHISSENT LES CHAÎNES SATELLITAIRES ARABES

INSIDIEUSE CAMPAGNE
DES TÉLÉ-PRÉDICATEURS

Lire en page 4



D. R.

Publicité

Promo ALLO Ramadhan
-50% l'appel*
 de 12h à 17h

Ton mari n'a pas fini de faire le menu !

RÉSERVE AUX CLIENTS IDENTIFIÉS

Allo

* Après la première minute.

Midi Libre N°474 Ven. 26 - Sam. 27 septembre 2008 - 066/08

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE 2008-2009

BENAÏSSA PARIE SUR LA PRODUCTION NATIONALE

PAR ABDERRAHMANE SEMMAR

Après la baisse vertigineuse de la production nationale des céréales enregistrée cette année, avec 21 millions de quintaux seulement, le ministère de l'Agriculture et du développement rural a mis en place de nouvelles mesures pour garantir les « meilleures conditions » pour le lancement de la campagne céréalière 2008-2009.

Il faut savoir, à ce sujet, que la première mesure prise par le département de Rachid Benaïssa lors de sa réunion avec les principaux intervenants concernés par la campagne céréalière, consiste à garantir l'éligibilité de tous les céréaliculteurs au crédit RFIG sans intérêt, pour l'acquisition des intrants nécessaires à leurs activités. Ainsi, les céréaliculteurs peuvent accéder au crédit RFIG, soit directement auprès de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et la Banque nationale d'Algérie (BNA), soit par le biais de leurs coopératives ou groupements.

De même, les Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) peuvent accorder ce crédit, nous a-t-on encore précisé, pour le compte de leurs coopérateurs aux fins d'acquisition des intrants moyennant engagement du coopérateur à livrer sa production en fin de saison à la coopérative.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture a appelé l'Office inter-professionnel des céréales (OAIC), via les CCLS, à « ne pas faire l'exigence de remboursements des dettes des céréaliculteurs un préalable à l'acquisition des



intrants nécessaires au lancement des opérations de labours semailles de cette campagne ». Dans ce cadre, L'OAIC a été également appelé à « encourager fortement les céréaliculteurs à contracter des assurances aux fins de couvrir les différents risques de leurs activités et d'accorder une attention et un appui particuliers aux céréaliculteurs affectés

par la sécheresse durant la campagne précédente ». D'autre part, il est à noter sur ce dossier que ces mesures ont été prises compte tenu que la campagne agricole 2008-2009 succède à une année de sécheresse et sera la première encadrée par le nouveau système de régulation de produits agricoles de large consommation, explique-t-on au niveau du département de Rachid Benaïssa.

Quant aux engrais et produits phytosanitaires, il faut savoir qu'elles sont exonérées de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en application des dispositions de la loi de finances complémentaire de 2008, alors que l'activité de céréaliculture est exonérée d'impôts, nous a-t-on signalé. En matière d'irrigation, il a été soulevé la nécessité d'accompagner tous les céréaliculteurs qui s'organiseront pour l'utilisation des irrigations d'appoint et l'amélioration des techniques de productions et ce afin d'assurer des rendements conséquents.

Il est à signaler enfin que ces nouvelles mesures ont pour ambition d'atteindre un objectif de croissance de la production céréalière variant entre 5 à 10%. Cet objectif a été assigné à chaque wilaya sur une période s'étalant de 2009 à 2013. Les CCLS doivent devenir, dès lors, des partenaires à part entière des agriculteurs. Elles doivent

de ce fait accompagner ces derniers dans leur activité, y compris pour formuler des demandes de financement. Pour rappel, l'Algérie consomme en moyenne 200 kg de céréales annuellement. C'est dire donc que les nouvelles mesures du ministère de l'Agriculture ont tout intérêt à produire l'effet souhaité.

A. S.

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'APN

Rahmani annonce un plan anti-pollution

PAR RONA MERDACI

Le ministre de l'environnement et du tourisme, Cherif Rahmani a annoncé devant les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), ce mercredi, l'élaboration d'un plan national d'aménagement du territoire s'étendant jusqu'à 2025. M. Rahmani a précisé dans son exposé que ce plan repose sur l'observation de la situation et mouvement de la population, ainsi que le contrôle des réserves d'eau et de la biodiversité, en raison de la détérioration continue du capital environnemental du fait des changements climatiques et des activités humaines diverses. Ce plan donnera lieu à des plans sectoriels et régionaux, précise-t-il. Le ministre de l'environnement a fait part de la mise en place d'une stratégie visant à réduire les déchets ménagers, hospitaliers et industriels à travers la création de 100 centres d'enfouissement. Pour cela, la préservation de l'environnement passe par l'implication de tous les industriels souvent responsables de la pollution du fait

qu'ils soient implantés au cœur même des grandes villes. Les membres de la commission ont relevé, à ce propos, le manque de salubrité en milieu urbain dû à certaines activités industrielles. Ils ont également appelé par conséquent au transfert des décharges publiques proches des milieux urbains comme celle de oued Smar.

Par ailleurs, les membres de la commission ont interpellé M. Rahmani sur le phénomène du déversement des eaux usées dans la mer, les rivières et les barrages, soulignant l'importance de la création de stations de purification d'eaux usées au niveau de ces régions.

Dans un autre chapitre, le ministre a insisté sur la création,

l'évaluation et la mise en place d'une stratégie en faveur du tourisme local.

Dans ce contexte, on peut relever un manque d'offres en matière d'hôtels et d'auberges sur le territoire national. Et même dans les quelques hôtels qui existent, le service fait défaut et l'hygiène laisse à désirer.

R. M.

INSOLITE

UNE TRUIE ALLAITE TROIS BÉBÉS TIGRES

Trois bébés tigres délaissés par leur mère ont été confiés à une truie dans une ferme voisine du zoo où ils sont nés. Les trois jeunes tigres, nés la semaine dernière au zoo de Dnipropetrovsk en Ukraine, ont été délaissés par leur mère qui a refusé de les nourrir. Les soigneurs ont donc confié la portée à une truie d'une ferme voisine du zoo, qui venait de donner naissance à une douzaine de porcelets.

Selon le directeur du zoo, Yuriy Aksenych, la tigresse aurait perdu son instinct maternel après plusieurs années de vie en captivité



Clin
d'œil
DE SARAH

Imams cathodiques

Souriants, l'air méchant, barbus ou rasés de près, les nouvelles stars crèvent l'écran. S'inspirant parfois des pasteurs protestants qu'on voit depuis quelques années officier sur des chaînes satellitaires occidentales spécialisées, les imams cathodiques s'offrent eux aussi leur propre shows et vont draguer le téléspectateur là où il est. Si chacun cultive son propre style, dans l'espoir de brasser le plus large possible, tout le monde verse dans le même discours à quelque nuance près. Le téléspectateur algérien qui était, il n'y a pas si longtemps, tout simplement musulman se découvre sunnite de rite malékite, donc différent de son frère sunnite hanbalite. Cette différence est encore plus importante lorsqu'il s'agit de son lointain cousin chiïte. Les nuances sont, à en croire ces mêmes imams, de taille. Et la passion aidant, il arrive à certains de dire que l'autre est moins musulman que lui. C'est déjà arrivé sur le petit écran et ça annonce une ère peu glorieuse pour l'Islam et les musulmans.

ILS SERONT MIS EN PLACE, DURANT LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

La Carte nationale d'identité et le passeport biométriques arrivent

Le Chef de l'Etat, a mis en exergue « l'importance de la mise en place, durant les cinq prochaines années, du registre national de l'état civil, de la nouvelle Carte Nationale d'Identité Biométrique Electronique et du Passeport Biométrique ».

SYNTHÈSE S. BELHOCINE

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé, jeudi, dans le cadre des auditions annuelles qu'il dirige sur les activités des différents départements ministériels, une réunion restreinte d'évaluation consacrée au secteur de l'Intérieur et des Collectivités Locales. Le rapport présenté restitue l'état de mise en œuvre des projets et actions ainsi que les perspectives de développement du département de l'Intérieur et des Collectivités Locales. Dans son intervention, le Chef de l'Etat, a mis en exergue « l'importance de la mise en place, durant les cinq prochaines années, du registre national de l'état civil, de la nouvelle Carte Nationale d'Identité Biométrique Electronique et du Passeport Biométrique ».

Pour ce faire, il a instruit le Gouvernement de dégager « les moyens financiers, matériels et humains pour le succès de cette opération qui dotera le pays d'un instrument moderne essentiel à l'amélioration du service



public ». Une administration publique solide, la qualité de service, la décentralisation du développement, tels sont, selon Abdelaziz Bouteflika, « les impératifs pour que le développement qui est encore essentiellement porté par l'Etat dans tous les domaines, puisse se propager équitablement à travers toutes les régions du pays et que ces fruits aillent aux citoyens dans la transparence », soulignant que « les Assemblées Populaires Communales et de Wilayas doivent faire preuve de plus d'initiatives et se convertir en forces de proposition pour devenir de véritables moteurs du développement local ». Cela est un impératif, indique-

il pour que « les responsabilités publiques en matière de contrôle et de régulation s'exercent et encadrent efficacement les actions menées par des agents économiques au bénéfice équitable des citoyens ». Le Président de la République, a donné au Gouvernement les directives suivantes pour concrétiser cet objectif : la poursuite de la formation des élus et le renforcement de l'administration locale qui se fixe comme objectif le rapprochement d'une administration de qualité en direction des citoyens. La qualité de service doit devenir un critère essentiel de la gestion publique. Dans ce cadre, il ordonne que « la nouvelle organisation administrative projetée à travers la désignation de walis délégués à la direction de plusieurs circonscriptions, doit être entourée d'une préparation judicieuse et de la réunion de toutes les conditions requises ». La formation d'un encadrement compétent et adapté aux réalités nationales contemporaines ainsi qu'à l'emploi des technologies et méthodes de gestion modernes qui doit se poursuivre à tous les niveaux, est la deuxième exigence du Chef de l'Etat qui relève que « l'Ecole Nationale d'Administration doit donc bénéficier de toute l'attention du gouvernement et des moyens requis pour l'accomplissement de sa mission ». Il instruit, également, le Gouvernement de renforcer en encadrement spécialisé dans tous les domaines, les collectivités locales, notamment, celles des Hauts Plateaux et du Sud, pour les mettre à même de faire le meilleur usage des responsabilités

et des moyens qui leur seront confiés. Le président de la République demande à ce que « la refonte des finances locales doit se poursuivre activement ». Elle conditionne, dit-il « la disponibilité des ressources des collectivités locales pour donner un sens réel à la décentralisation », soulignant l'exigence d'« un engagement véritable des APC et APW dans la collecte de ces ressources et dans leur gestion rationnelle ». Enfin dernière directive, pour le Chef de l'Etat « la décentralisation du développement doit être promue davantage ».

De fait, indique-t-il « la capacité d'anticipation et le développement d'un instrument national de planification devront introduire une amélioration à l'élaboration des futurs programmes nationaux de développement qui devront cependant être arrêtés en étroite concertation avec les collectivités locales, tout en insistant pour que ces dernières « s'imposent davantage dans la réalisation des projets et dans le même temps, faire de la promotion de l'investissement l'une de leurs priorités afin que la création d'activités, d'emplois et de revenus soit effective dans toutes les régions du pays ». Le Président de République a également saisi l'occasion de cette réunion restreinte pour instruire le Gouvernement de poursuivre la simplification et l'allégement des procédures et formalités administratives ainsi que de l'amélioration du service public communal dans tous les domaines.

S. B.

CONSEIL DE GOUVERNEMENT

DES LOIS POUR PROTÉGER LA FAUNE EN VOIE DE DISPARITION

PAR FAROUK DJOUADI

Le Conseil de gouvernement a adopté, jeudi, deux décrets exécutifs traitant de la protection des espèces animales menacées d'extinction. Le premier fixe les modalités de capture de spécimens d'animaux, classés espèces menacées de disparition, tandis que le second contient les mesures de protection pour la sauvegarde des espèces protégées, a-t-on indiqué jeudi dans le communiqué du Conseil de gouvernement.

Les deux décrets, explique-t-on, ont été pris en application de l'Ordonnance relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition. Ces textes, précise-t-on encore, arrêtent les procédures pratiques de la mise en œuvre de

la protection de la faune menacée, contenue dans la loi adoptée par le Parlement, en octobre 2007. Lequel texte comprenait une liste de 23 espèces, dont 13 mammifères, 7 volatiles et 3 reptiles. La menace sérieuse d'extinction pesant sur l'outarde, faut-il le rappeler, a été l'élément déclencheur de la campagne pour la protection des espèces animales en Algérie. L'animal en question, prisé par les émirats du golfe pour ses vertus aphrodisiaques a fait l'objet, pendant plusieurs années, d'une chasse implacable.

Outre l'outarde, l'addax (antilope de désert), le cerf de Berberie, et bien d'autres espèces animales encourtent le risque de disparition des territoires algériens. Les défenseurs de la biodiversité n'ont pas cessé, d'ailleurs, de tirer la sonnette d'alarme. En

plus du braconnage, ces espèces sont menacées par les feux de forêts et le changement climatique. Il est à se demander, à ce sujet, ce qui est advenu de la commission nationale de protection des espèces animales menacées d'extinction, dont la création a été annoncée, il y a près d'un an par l'ex-ministre de l'agriculture, Saïd Barkat. Un organe qui devait conjuguer les efforts des spécialistes en la matière pour réduire les menaces qui planent sur la faune. Même constat pour la convention sur le commerce international des espèces animales et végétales, exposées aux risques de disparition, annoncée par le même responsable et qui tarde toujours à voir le jour. D'autre part, le Conseil de gouvernement, selon son communiqué, a examiné l'avant-projet de loi modifiant et complétant

l'ordonnance n°71-57 du 5 août 1971 relative à l'assistance judiciaire. Un projet qui vise, explique-t-on, à faire bénéficier les personnes défavorisées de l'assistance judiciaire. Le Conseil de Gouvernement a adopté un autre décret exécutif fixant les mécanismes et la méthode d'élaboration du programme indicatif pour l'approvisionnement du marché national en gaz.

Ce texte, précise-t-on de même source, fixe la méthodologie que devra utiliser la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) pour élaborer le programme indicatif d'approvisionnement du marché national en gaz, sur la base de l'évolution socio-économique du pays, ainsi que de la politique énergétique nationale.

F. D.

CÉLÉBRATION DE SON 45E ANNIVERSAIRE

LE FFS SORT LA TÊTE DE L'EAU

PAR AMEZGHAR KARIM

Le plus vieux parti de l'opposition s'apprête à célébrer, le 29 septembre prochain, le 45e anniversaire de sa création. Cet événement sera l'occasion de débattre du projet de la révision de la constitution et intervient également à la veille d'une importante échéance électorale dont le FFS ne s'est pas encore exprimé clairement et définitivement. Karim Tabou, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), qui a animé, dans la soirée d'avant-hier, à Alger, une conférence sur l'histoire de la création du FFS, n'a pas soufflé mot concernant ces deux sujets d'actualité. Il a, par ailleurs, annoncé que le FFS s'attèlera actuellement sur l'organisation d'une série de conférences sur l'his-

toire du parti pour marquer comme il se doit l'anniversaire de la formation du vieux Zaïm. Ces conférences seront animées par les anciens militants de 1963.

M. Tabou, qui intervenait en ouverture de cette conférence sur les conditions de la création du FFS, le 29 septembre 1963, a affirmé également que sa formation politique compte organiser plusieurs rencontres et regroupements de militants de la première heure du FFS, à l'occasion du 45eme anniversaire du parti. Evoquant les problèmes du FFS, notamment celui des dissidents parmi les « anciens », le premier secrétaire national du FFS a soutenu que beaucoup de ceux qui se réclament militant de 1963 et qu'ils œuvrent pour réhabiliter le parti, sont ceux-là même qui œuvrent, dans la réalité, pour sa destruc-

tion. Par ailleurs, Tabou, tout en minimisant la portée de ce mouvement de frondeurs qui l'ont même accusé d'être « un appareil à la solde du pouvoir », a affirmé que les militants de 1963 vont se regrouper pour élire leurs représentants au sein du conseil national du FFS. Manière à lui d'appeler ses détracteurs à revenir à la raison et à unir leur position pour la stabilité du parti qui a « d'autres causes à défendre loin de toutes ces dissidences ». Plus loin encore, Tabou, a annoncé que le FFS va organiser à l'avenir plusieurs congrès pilotes, pour élire les bureaux des fédérations.

De son côté, M. Mohand Chérif, ex-chef de zone dans la wilaya III historique, a évoqué, lors de son intervention, l'atmosphère de crise qui régnait à Alger, juste après l'indé-

pendance. Ce qui lui fera dire que le FFS, qui a été fondé dans ces conditions, l'a été pour revendiquer le pluralisme politique. Prenant la parole, M. Lakhdar Bouregaâ, ancien commandant de l'Armée de libération nationale (ALN) de la wilaya IV historique, et membre fondateur du FFS, a évoqué les événements ayant émaillé les deux premières années de l'indépendance, et qui ont conduit, dans des conditions difficiles, à la création du FFS le 29 septembre 1963. Dans sa communication, ce dernier, qui s'est attelé aussi à rappeler les différentes étapes de la révolution nationale a plaidé, en outre, pour l'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale, estimant que « l'histoire est la meilleure immunité pour la nation ».

A. K.

AMROU KHALED, GHAZI ECHAMRI, YOUSSEF AL QARADHAOUI, MOHAMMAD HASSAN ET LES AUTRES

LES PRÉDICATEURS ISLAMIQUE ENVAHISSENT LES CHÂÎNES SATELLITAIRES

Les nouvelles stars du petit écran

D'une chaîne à l'autre, les Algériens cherchent depuis le Ramadan une émission de Amr Khaled, une fatwa de Gamal Qotb, un discours de Khaled Al-Guindi, une rencontre avec Sabrina ou Abir Sabri... Que ce soit des jeunes prédicateurs au look et discours moderne, ou des stars converties récemment au voile, les foyers algériens sont, décidément, attirés par l'islam à l'aspect plus contemporain, véhiculé par ces chaînes satellitaires religieuses moyen-

orientales. Des chaînes de télé, pour qui le savoir des cheikhs et des savants religieux, le témoignage des stars voilées, l'informatique et les moyens de communication actuels sont, aujourd'hui, la recette pour faire monter l'audimat. Force est donc de constater dans ce contexte que l'Algérien est devenu tellement friand de ces programmes allant même jusqu'à envoyer du courrier à ces médias, pour encourager et demander conseils auprès de leurs cheikhs.

PAR SEMMAR ABDERRAHMANE

Ainsi, la profusion des chaînes de télévision satellitaires arabes a donné lieu au phénomène des prédicateurs et autres docteurs en sciences islamiques, devenus de véritables stars du petit écran. Des orateurs talentueux mais dont personne ne contrôle l'exactitude de leur savoir religieux, ni leurs opinions politiques parfois extrémistes... A chaque mois de Ramadhan, leur audimat fait un bond en avant. Et comme dans tous les pays arabes, l'Algérie ne fait pas exception. En effet, les chaînes religieuses telles Iqraa, Al Rissala ou al Nas TV voient leur influence grandir en Algérie auprès d'un large public, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de jeunes avides de conseils et d'enseignements religieux.

Selon de nombreux experts des médias arabes, l'avantage de ces chaînes sur tous les autres médias, c'est que le public trouve ainsi disponible à toute heure de la journée et de manière gratuite un contenu moins coûteux et plus facile à consulter que les livres, chers, ou les CD-rom et les cassettes jusque-là en vogue.

Aussi, l'argument d'attractivité de ces chaînes, en dehors de la diffusion du Saint Coran et des préceptes de la religion, est de mettre en avant des prédicateurs qui sont devenus au fil du temps, de véritables vedettes de l'écran.

Effet de mode

Disposer donc de son prédicateur maison est devenu même un must pour toutes les chaînes arabes, comme le JT, la météo ou le feuilleton à l'eau de rose. Même le bouquet Rotana, destiné pourtant au divertissement, n'y échappe pas. Ciblent un public jeune, ouvert sur la mode et les nouvelles technologies, Rotana a dû sacrifier à



Amrou Khaled.

D. R



En Algérie, la vedette n°1 en la matière demeure certainement l'Egyptien Amrou Khaled, 41 ans et déjà au top de sa carrière, en dominant trois chaînes religieuses et un site Internet, alors que ses revenus ont été estimés en 2007 à plus de 2 millions de dollars.

la mode des émissions religieuses en s'ouvrant, via sa filiale Rotana Khaleej, disponible sur Nilsat, que tous les Algériens connaissent désormais, la star montante de la prédication, le docteur saoudien Ghazi Echchamri. Son émission fait déjà polémique parce que diffusée à l'heure du f'tour, entre deux émissions de variétés et de vidéo clip. Si ce débat n'a pas encore fait tâche d'huile, comme ce fut le cas pour le feuilleton à l'eau de rose «Noor», il dévoile à quel point les émissions de prédication religieuses sont devenues un segment indéniable du marché de l'audimat arabe.

En Algérie, la vedette n°1 en la matière

demeure certainement l'Egyptien Amrou Khaled, 41 ans et déjà au top de sa carrière, en dominant trois chaînes religieuses et un site Internet, alors que ses revenus ont été estimés en 2007 à plus de 2 millions de dollars. Maniant avec dextérité les techniques audiovisuelles, son discours prônant une pratique religieuse allant au-delà de la prière et de la zakat, mais un engagement pour le bien de la Oumma, il représente pour son public, à majorité féminin, le musulman adapté au XXI^e siècle. Ce Ramadhan encore, il présente Qissass el Qor'an sur l'une de ces chaînes.

Mais il y a aussi les autres. Le cheikh Youssef Al Qaradhaoui demeure très suivi à travers son émission «Al-Chariaa wal-Hayet», sur «Al-Jazeera». L'on peut citer aussi Mohammad Hassan, Houssine Yakoub, Abdelkafi, Souidan, Wahdan et d'autres encore qui sont de plus en plus nombreux.

«Je ne vous cache pas que je suis devenu une véritable fan de ces programmes religieux. Les prédicateurs qui parlent en direct ont un discours très fascinants. Ils répondent aux interrogations de ma vie et grâce à eux je réussis à vivre ma vie sans trahir ma foi», témoigne à cet égard Fouzia, 26 ans, qui nous confie également qu'elle ne cesse d'inciter ses copines à suivre fidèlement ses prêches «adulés». Djamel, 25 ans, lui aussi, est sur la même longueur d'onde que Fouzia. Pour notre jeune interlocuteur, vêtu d'un kamis immaculé et le visage barbu, l'islam est glorifié grâce à ces médias. « Ces chaînes de télé font parfaitement barrage à la pénétration dans le monde musulman de ces télé occidentales

qui veulent pervertir nos mœurs. Les musulmans grâce à nos Cheikhs sont à chaque écart rappelés à l'ordre et leur conscience demeure ainsi éveillée pour protéger leur religion», argue-t-il tout en déplorant les commentaires de certains titres de la presse nationale à l'égard de ces chaînes satellitaires.

Pour sa part, Karim, 45 ans, et père de famille, s'inquiète des proportions que revêt l'influence de ces orateurs religieux sur les familles et les jeunes surtout. «J'ai une fille qui commençait à devenir adepte de ces prédicateurs. Par curiosité, j'ai suivi une fois avec elle un show de sa star préférée. Croyez-moi, j'en ai le cœur révolté. Les idées fanatiques distillées par ce personnage m'ont horripilé. Depuis, j'ai tenté d'expliquer le danger de ces fetwas à ma fille. Mais, malheureusement, il avait pu imprimer sur son esprit une empreinte indélébile», raconte-t-il.

Lobbys islamistes et discours intégristes

Il est vrai que l'incapacité de beaucoup d'Algériens à juger le bien-fondé et la validité de ces prêches en direct inquiète de nombreux observateurs. A ce propos, pour M. Belkacem Mostefaoui, sociologue et universitaire spécialiste des médias, l'exposition des algériens à ces chaînes satellitaires religieuses n'est pas sans danger sur la conscience commune des algériens. « Ces chaînes de télévision qui appartiennent à des lobbys islamistes relaient des discours intégristes et des idéologies fanatiques. Néanmoins, ils profitent du verrouillage du secteur audiovisuel en Algérie pour gagner des téléspectateurs lassés par les programmes futiles de l'ENTV», relève notre interlocuteur qui nous explique plus loin que la «vacuité» dans l'agenda ramadanesque du temps des Algériens, notamment celui des femmes au foyer et des jeunes, ajouté au verrouillage du bouquet français TPS et Canal Sat, fait booster l'audimat de ces chaînes satellitaires dans notre pays.

«Il faut relever aussi qu'il y a une collusion entre nos pouvoirs publics et ces chaînes satellitaires. L'ENTV a elle aussi fait l'effort d'offrir des programmes religieux et des tables rondes dignes de la propagande islamiste habituant ainsi nos téléspectateurs à ce genre de programmes. Cette collusion s'est traduite également par la volonté ferme et incompréhensive de maintenir à tout prix le champ audiovisuel verrouillé laissant des lors le terrain libre et vierge à ces médias moyen-orientaux», analyse encore Belkacem Mostefaoui.

Il est clair, enfin, que dans cette conjoncture médiatique, les idéologies fanatiques relayées par certaines de ces chaînes, trouveront toujours un terrain favorable en Algérie pour se renouveler et imprimer leur trace sur la conscience de nos citoyens.

S. A.



Mohammad Hassan.

D. R

MOHAMED AÏSSA, DIRECTEUR DE L'ORIENTATION RELIGIEUSE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

«Nos fidèles subissent la pression des rites importés de l'étranger»

«Il y a des imams qui subissent et cèdent face à la pression des idées religieuses importées d'ailleurs via les chaînes satellitaires ou encore Internet.»

PAR MOUNIR CHERIFFA

Le ministère des Affaires religieuses a décidé de dispenser des formations aux imams et dont la finalité est la protection des mosquées des «rites importés d'ailleurs».

Pour ce faire, l'autorité religieuse va donc soumettre les imams à un «endoctrinement», de manière à leur inculquer les référents religieux en vigueur dans notre pays, à savoir le rite malékite. Ainsi, le but recherché est d'« immuniser nos fidèles con-

tre les idées religieuses étrangères qui se propagent dans les mosquées». «Il y a des imams qui subissent et cèdent face à la pression des idées religieuses importées d'ailleurs via les chaînes satellitaires ou encore Internet», fait remarquer Mohamed Aïssa, directeur de l'orientation religieuse au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un entretien accordé ce jeudi à la chaîne III.

C'est justement pour faire face à cette pression que l'autorité religieuse a décidé de «former les imams afin qu'ils soient confortablement convaincus du référent religieux en Algérie et pouvoir ainsi polémiquer avec les idées importées d'ailleurs», indique-t-il. Dans ce contexte, si l'islam est universel, peut-on dire que la pratique de l'islam a plusieurs nationalités ?

Pour ce responsable, «il y a trois niveaux de compréhension dans la religion. Premièrement, il y a la

Révélation qui est indéniable et qui n'a pas de nationalité. Deuxièmement, il y a la compréhension de la religion qui implique l'intervention de savants de diverses nationalités. Mais, lorsqu'on parle de pratique de la religion, l'Algérie a ses référents qui est le malékisme qui implique une compréhension raisonnable de la religion ainsi qu'une façon spirituelle de la pratiquer », indique M. Aïssa. C'est sur cette base que l'autorité religieuse décidera si les imams seront éligibles et pourront par conséquent diriger la prière, souligne-t-il. M. Aïssa met en garde contre le « danger » que peuvent véhiculer ces rites étrangers, comme le chiïsme, le takfirisme ou encore le wahabisme, à telle enseigne qu'ils tendent à propager des idées dangereuses selon lesquelles « l'Algérie est considérée comme un pays de djihad », prévient-il. M. Aïssa qui a révélé la radiation de 53 imams dans la capi-



tale, n'a pas omis de critiquer le rapport du département d'Etat américain sur la régression des libertés religieuses dans notre pays.

Il regrette à ce propos que le rapport soit orienté puisqu'il s'intéresse uniquement aux chrétiens. Il a fait savoir dans ce contexte que 42 lieux de culte musulman non autorisés ont eux aussi fait l'objet de fermeture. Précisant que le seul critère retenu

pour la fermeture d'un lieu de culte est leur caractère clandestin et non la nature de la religion. Pour preuve, « nous n'avons pas fermé d'église », souligne-t-il, avant de préciser que le culte ne doit pas être pratiqué d'une façon clandestine, il faut que ce soit visible pour tout le monde afin qu'on puisse les protéger ».

M. C.

HIDJAB MODERNE

Une nouvelle mode vestimentaire

PAR LAMIA BRAHIMI

À partir des années 2000, les rues d'Alger, à l'image des autres wilayas d'ailleurs, les filles non voilées se font rares par rapport à celles qui portent le hidjab. Le hidjab qu'on voyait au début était plus au mois proche des exigences de la «chariaâ». Quelques années après, ce symbole religieux se transforma en «une simple vogue». Une bonne partie des jeunes filles se sont mises à porter un «hidjab moderne». Des hidjab très attrayants qui mettent en valeur visage et silhouette. Ce nouveau code vestimentaire a suscité beaucoup de controverse. Les jeunes musulmanes «mod-

ernistes» se retrouvent entre le marteau et l'enclume. Elles sont critiquées de part et d'autre.

Les islamistes trouvent leurs tenues trop loin de ce qu'exige l'Islam. Pire encore, les salafites les excluent du rang des «mouhadjabat». Evincées des rangs des islamistes, les «hidjabistes» ne trouvent pas non plus leur place parmi les modernistes. Nabila, une jeune diplômée en sciences commerciales a confié «que c'était une concession de laisser tomber le hidjab conforme aux règles de l'Islam pour un plus moderne». Elle a expliqué qu'aucun employeur n'acceptera de la faire travailler avec de longs habits aux couleurs sombres, notamment dans le domaine commercial.

«Ça m'est déjà difficilement de décrocher un travail avec mon jeans et mes petites tuniques colorées», s'est-elle inquiétée.

Au fond je voudrais bien porter un hidjab comme il se doit, mais je ne peux pas à cause des exigences professionnelles» ajoute-t-elle. Selon elle, il faut faire un choix entre la conformité totale aux règles de l'Islam (notamment le voile) et la vie moderne. «Il est clair qu'on ne peut avoir les deux à la fois», comente-t-elle.

Tout le monde n'est pas dans le même cas de Nabila. Souad, une étudiante en faculté de médecine, a révélé qu'après une longue hésitation, elle a fini par porter le hidjab et ce, après le séisme qui a ébranlé Boumerdes et Alger en

2003. Un jean moulant et une chemise très courte avec un foulard cachant tant bien que mal ses cheveux noirs luisant constituent le hidjab de Souad.

«A cette époque, j'étais convaincue du hidjab, par la suite j'ai regretté mon choix», a-t-elle confié à mi-voix. «Je continue à le porter parce que je n'ai pas le choix», avoue-t-elle. «Je continue à m'habiller comme je veux sans enlever complètement le hidjab, et ainsi éviter les problèmes avec mon entourage».

Dans le cas de cette étudiante, le port du hidjab n'est pas une conviction religieuse, sinon un fait de société.

L. B.

SOHEIB BENCHEIKH

«LE HIDJAB N'EST PAS UNE OBLIGATION»

PROPOS RECUEILLIS
PAR LAMIA BRAHIMI :

Du hidjab et de sa position dans les pays musulmans et non musulmans sous les temps de la globalisation l'ex mufti de Marseille, Soheib Bencheikh nous fait part de ses convictions. Pour ceux qui ne le connaissent pas, Soheib Bencheikh est un intellectuel et théologien musulman. Il s'est engagé depuis de longues années à un combat acharné contre les fondamentalistes. Ce penseur a exercé les fonctions de mufti à la grande mosquée de Marseille. Il est membre du Conseil français du culte musulman. Il est actuellement directeur de l'Institut national des sciences islamiques.

Le Midi Libre : Le hidjab n'était pas connu en Algérie avant les années 70. Aujourd'hui, les femmes qui le portent en Algérie sont majoritaires par rapport à celles qui ne le portent pas. Quelle est votre analyse par rapport à cet engouement ?

Soheib Bencheikh : Le mot hidjab est impropre pour désigner le foulard qui couvre et la tête, et le haut de la poitrine. Le Coran parle de khimâr. Porté par la femme arabe non esclave, bien avant l'islam ; et le Coran n'a recommandé que le fait de le rabattre sur le haut de la poitrine pour signifier la pudeur. Quant au mot hidjab, utilisé également par le

Coran, il désigne le «rideau» ou le mot d'action du verbe hajaba (occulter). Le hidjab est selon le Coran un rideau occultant l'interlocuteur applicable aux épouses du Prophète, les Mères des Croyants. Cette pudeur recommandée par le Coran, doublée d'une prescription attribuée au Prophète (Hadîth désignant tout le corps de la femme comme partie intime à cacher, excepté le visage et les mains jusqu'au poignet) et le tout accentué par les mœurs patriarcales ont fait que la femme musulmane s'est toujours voilée depuis le deuxième siècle de l'Hégire et jusqu'à nos jours. A chaque région, son costume et à chaque contrée, la couleur de ses habits. Avec la nahda (la renaissance musulmane du début du XXe siècle de l'ère chrétienne), la quasi-totalité des métropoles musulmanes ont compris de la prescription islamique, l'invitation à la pudeur et à la droiture plus que tout autre chose en laissant tomber le voile de la femme en faveur de sa scolarité et sa vie active dans la société. J'ai plus de respect pour le hayek algérois ou pour la m'lya constantinoise au nom de ma fidélité à la tradition que pour cette forme étrangère et envahissante que ledit hidjab ou niqab qui s'apparente plus à des uniformes portés par les militantes d'une idéologie. Ma crispation devant cet uniforme se comprend mieux si celui-ci est en voisinage avec l'habit des militants : qamis excessivement court et barbe exagérément fournie. L'Algérie n'est pas le seul pays victime de cette idéologie rampante. Elle est importée

d'ailleurs, du Proche Orient, où elle a fait déjà des ravages esthétiques et dogmatiques. Je n'accuse nullement la majorité des femmes qui portent le «hidjab». Elles sont plutôt victimes d'un ordre social qui s'est imposé par un regard inquisiteur si ce n'est par la terreur.

Le hidjab est un obstacle pour l'épanouissement de la femme dans les sociétés européennes. Qu'en est-il dans la société algérienne ?

Le voile de la femme empêche une scolarité normale de la fille et bloque tout horizon d'une ascension professionnelle future dans tous les pays où l'islam est minoritaire et souvent, n'a pas bonne presse. Il est évident que dans les pays musulmans, la femme voilée connaît largement moins d'obstacle. Mais dans un monde qui se mélange, où tout le monde vit et vivra plus avec tout le monde, la situation en pays musulman sera identique à celle des pays non musulmans.

Existe-t-il une incohérence entre le port du hidjab et la modernité ?

Il me semble que j'ai déjà répondu à cette question mais je veux rajouter qu'il faut absolument déculpabiliser les femmes ne portant pas ce voile-là. Une femme pleine de pudeur et de droiture est largement musulmane, voire plus engagée dans sa foi même si elle ne se voile pas.

Existe-t-il un texte dans le Coran faisant de la femme qui ne porte pas le hidjab une «kafira» comme le prétendent certains imams ?

Non. Il y a dans le Coran, par contre, que nul ne peut juger la foi de l'autre et personne ne prétend à la prêtrise ou à la médiation entre Dieu et l'Humain.

Celui qui condamne les consciences et juge les comportements sociaux, se met sans le savoir ni le vouloir à la place du Seul juge, Dieu, attitude fortement condamnée par les textes fondateurs de notre religion.

Existe-t-il un texte qui fait du port du hidjab un acte irréversible ? (Si on le porte on ne peut plus l'enlever)

C'est une «talmudisation» de l'islam et un «tatillonnage futile» incompatible avec les largesses qu'offrent le sens et la lettre du Coran. Il ne s'agit nullement d'un pilier de l'islam ni d'un fondement (rukhn) de la foi islamique.

Quel est le conseil que donnerait Soheib Bencheikh à la musulmane algérienne concernant le hidjab ?

Ma fille, ma sœur, ton véritable hidjab si tu veux plaire à Dieu, c'est ton instruction, ta soif de connaissances qui t'amènent à donner encore plus à l'humanité au nom de ta conviction.

L. B.

FRIEDRICH EBERT RÉAGIT OFFICIELLEMENT AUX CRITIQUES DE SIDI SAÏD

«SURPRENANTES ET INFONDÉES»

La Fondation a, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, qualifié les déclarations de Sidi Saïd « de surprises et infondées ». Pour les représentants de cette association, les déclarations « virulentes » de Sidi Saïd sont donc surprises.

PAR FARID ABDELADIM

La Fondation Friedrich Ebert est revenue à la charge, hier, pour répondre à Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'Ugta, suite à ses propos « critiques » tenus récemment à l'encontre de l'association. La Fondation a, dans un communiqué parvenu à notre rédaction, qualifié les déclarations de Sidi Saïd « de surprises et infondées ». Le patron de la centrale syndicale, rappelons-le, a accusé, mardi dernier, cette association étrangère (allemande) de s'« immiscer dans les affaires internes, propres aux Algériens, outrepassant donc ses prérogatives et missions



initiales ». Pour les représentants de cette association, les déclarations « virulentes » de Sidi Saïd sont donc « surprises », d'abord au vu « du rôle reconnu de la Fondation en matière de soutien à la Révolution algérienne et particulièrement de l'Ugta dès les années 1950 ». Et

l'hommage, indique-t-on, rendu dans ce sens, par de hauts responsables algériens à feu Hans Jurgen Wischnewski « illustre » à plus d'un titre, la qualité des rapports entre l'Algérie et la Fondation. Aussi, les membres de la Fondation se disent « surpris » vu notamment, « les rapports récents entre la Fondation et l'Ugta » ; « dès l'ouverture de son bureau à Alger, la Fondation a considéré l'Ugta : comme un partenaire privilégié et, pour preuve, l'a intégré dans le projet triennal (2004-2007), un projet soutenu par la commission européenne », lit-on dans le même communiqué. Ensuite, les « accusés » qualifient également les déclarations de Sidi Saïd d'« infondées » pour « la simple raison, dit-on, que la Fondation n'a jamais émis un quelconque jugement de valeur ni sur les questions économiques, sociales ou syndicales, ni sur les personnes ».

Ils sont persuadés que leur association exerce ses multiples activités, et évolue dans le « strict respect de la législation algérienne et dans la transparence la plus totale ». De ce fait, les représentants de cette association allemande, créée en

1925, indiquent que la Fondation a visé, depuis l'ouverture de son bureau à Alger, « l'affermissement des capacités algériennes et de ses organisations sociales à affronter les défis d'un monde en plein bouleversements, et ce, conformément à sa mission initiale ». C'est d'ailleurs dans ce sens, ajoute-t-on, que la Fondation a lancé cette année (2008) après avoir « avisé les autorités du pays d'accueil et sollicité la contribution de leurs compétences ; une émission visant à développer des réflexions sur des questions d'actualité aux fins d'alimenter des débats publics auxquels des administrations publiques et les organisations de la société civile ont été conviées ».

Donc, des actions, souligne-t-on, s'inscrivant bien « dans les missions de la Fondation, notamment celle du renforcement de la démocratie ». Par ailleurs, on apprend de source proche de la Fondation que l'ambassadeur d'Allemagne est attendu dimanche prochain, pour prendre part à une conférence-débat programmée par l'association. Une occasion pour répondre au patron de l'Ugta ?

F. A.

VOLS DE CUIVRE

40 QUINTAUX SAISIS PAR LA GENDARMERIE

PAR KAMEL LAKHDAR CHAOUICHE

Les services de la Gendarmerie nationale ont mis la main sur deux malfaiteurs spécialisés qui transportait pas moins de quarante quintaux de cuivre de câbles électriques et téléphoniques. La marchandise a été saisie par les éléments du groupement de wilaya de Ain Temouchent. Agissant sur renseignements, les gendarmes ont intercepté un camion avec à son bord cette importante quantité de cuivre en câbles électriques et téléphoniques volés. Ces grosses quantités, précisent les mêmes sources, ont été dissimulées sous des bottes de foin. Les éléments de ce réseau s'attaquaient aux lignes électriques et télé-

phoniques dans des régions isolées, pour les revendre à d'autres réseaux de trafiquants, installés notamment à Ain Temouchent, à Alger, à Oran, à Tlemcen et à Annaba, qui sont, à leur tour, en rapport avec d'autres réseaux internationaux ou d'entreprises étrangères, activant en Algérie. Le réseau, dans lequel opèrent les deux individus arrêtés, est composé de six personnes. Il sévit dans la région de Mohammedia et Sig. Un autre membre du même réseau demeure en fuite.

Selon une source sécuritaire, la quantité de cuivre de câbles électriques destinée à la vente à Alger a été retrouvée chargée dans deux camions. Ces derniers ont fait aussi l'objet de saisie. Signalons

que parmi les victimes de ce réseau, figurent Algérie Télécom, Sonelgaz et l'Algérienne des eaux (ADE) ainsi que des citoyens à qui l'on a volé des compteurs électriques. Rappelons, par ailleurs, que les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Mascara ont, également, procédé, à leur tour, à la saisie, en juin dernier, de quarante quintaux de cuivre de câbles électriques et téléphoniques dans la daïra de Mohammedia, distante de 43 Km du chef-lieu de la wilaya de Mascara.

Selon un responsable de la cellule de communication de la gendarmerie national, ce trafic est le fait de profils complexes qui va de l'adolescent qui ramasse des déchets à l'exportateur, en

passant par les intermédiaires qui sont les récupérateurs et les ferrailleurs. Les patrons de ces réseaux bénéficient parfois de soutiens au sein de l'administration. Outre les pertes matérielles enregistrées aux entreprises publiques victimes de ces vols, il convient de souligner qu'une dizaine d'enfants ont laissé leur vie dans certains sites suite à des blessures contractées à cause de ces matériaux. « Dans des décharges publiques, on a enregistré au moins 3 à 4 décès tous les 3 à 4 mois », confient des sources de la gendarmerie nationale. Ajoutant que des enfants ont succombé à leurs blessures à cause de ces morceaux de fer et de cuivre.

K. L. C.

RENCONTRE INTERNATIONALE SUR L'ÉMIGRATION CLANDESTINE AUJOURD'HUI À ALGER

Les harragas, le test ADN et l'échec des politiques de développement

Treize ambassadeurs des pays du pourtour méditerranéen et subsahariens prendront part, aujourd'hui, à la rencontre internationale sur le phénomène de l'émigration clandestine, organisée par le ministère de la Solidarité nationale. Les causes, les conséquences et les solutions jugées en mesure de venir à bout de ce phénomène sont autant de points programmés à l'ordre du jour de cette rencontre. Celle-ci intervient après l'appel de la Fédération européenne des Associations algériennes (FEAA). Cette instance, créée en 2005, a tiré la sonnette d'alarme et appelé au respect des droits de l'Homme et de la dignité des émigrants clandestins. « Les harragas se font tabasser quotidiennement et d'une manière des plus brutales, dans des centres de détention, où les autorités espagnoles renferment les émigrants clandestins », a indiqué le président de la Fédération européenne des associations algériennes, M. Benmeddah. Cette initiative est, également, appuyée par le président du collectif des familles de harragas disparus en

mer, M. Kamel Bellabad. « Il n'y a que les tests ADN qui peuvent permettre aux autorités Italiennes et espagnoles d'identifier les corps des harragas trouvés morts », a-t-il estimé. Outre cette mesure, argue le représentant, il n'y a aucune solution pour identifier les corps des harragas décédés. Même son de cloche du côté de Pr. Kamel Bellabad, membre de la Ligue Algérienne pour la défense des droits de l'Homme et auteur d'une enquête sur les harragas disparus en mer. « Il faut que les autorités algériennes effectuent des tests ADN et entament des enquêtes au sujet des harragas disparus. »

Il y a des centaines de harragas morts et enterrés dans des fosses collectives en Tunisie et en Libye », a-t-il tenu à préciser dans sa déclaration au Midi libre. Tandis qu'ils sont des milliers à croupir dans des geôles libyennes et Tunisiennes.

M. Mohammed Saïb Musette, spécialiste des questions migratoires au CREAD, soulignera dans une déclaration au Midi libre que « toutes les politiques de lutte prises con-

tre le phénomène s'inscrivent manifestement au-delà des réalités et des causes liées à l'émigration clandestine ». Il dira encore que si l'émigration clandestine est difficilement mesurable, sa réalité est en revanche perceptible en partie par les conséquences qu'elle engendre ; économie souterraine, esclavage moderne et risques de déstabilisation sociale. « Le phénomène touche des êtres humains, prêts au prix de leur vie quitter leurs pays d'origine en quête d'un avenir tout simplement décent », estime M. Mohammed Saïb Musette. Il soutiendra aussi que les seuls bénéficiaires de ce phénomène sont les trafiquants de tous bords ; passeurs, faussaires et nouveaux esclavagistes, exploitant la détresse de milliers de personnes en quête d'une vie décente. D'après lui, la seule solution valable est d'ouvrir un débat de fond sur la problématique des harragas. Pour lui, l'échec des politiques de développement et l'instabilité régnant dans certains pays sont à l'origine de l'ampleur du fléau.

K. L. C.

CONDOLEANCES

M. Réda MEHIGUENNI, directeur-général-gérant de Vox-Algérie et du Midi Libre, ainsi que le directeur de la publication du Midi Libre et l'ensemble du personnel, ont appris avec consternation le décès de la tante de Monsieur Abderrachid Boukerzaza, ministre de la Communication.

En cette pénible circonstance, ils lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs condoléances les plus attristées, l'assurent de leur soutien et de leur compassion les plus sincères, et prient Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

GUELMA, OUED ZENATI

70 millions d'aide à l'autoconstruction

Les familles ciblées recevront une aide financière de 70 millions de centimes pour concrétiser leur relogement. Le chef de l'Exécutif a donné des instructions fermes pour le lancement de cette opération d'intérêt général.

PARHAMID BAËLI

Saisissant l'opportunité du déplacement de l'Exécutif de wilaya à Oued-Zenati, où une importante rencontre était programmée avec les élus locaux et les représentants du mouvement associatif et de la société civile, un habitant de la cité Hadouche-Salah, nichée en bordure de la RN 20, a exposé un problème crucial et digne d'intérêt. Selon ce père de famille, 32 logements édifiés dans la précipitation en 1983, dans le cadre d'une coopérative agricole, sont dans



un état de dégradation avancé selon un rapport établi par le CTC qui tire la sonnette d'alarme. L'intervenant sollicite l'implication des pouvoirs publics car les risques d'effondrement sont réels. Le wali a, immédiatement, répondu à ces légitimes attentes en

décidant la création d'une commission pluridisciplinaire présidée par le chef de daïra de Oued Zenati aux fins de recenser le nombre de logements, de foyers, d'habitants et la situation familiale des occupants. Ce travail préparatoire permettra aux autorités locales d'arrêter la liste des bénéficiaires des logements ruraux qui seront édifiés sur un site déterminé après une étude du terrain, qui englobera l'alimentation en eau potable, l'assainissement, la fourniture d'énergie électrique, les aménagements indispensables et éventuellement l'implantation d'une école primaire et d'une salle de soins et ce, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie.

H. B.

ANNABA, UNIVERSITÉ BADJI MOKHTAR

8.000 nouveaux inscrits

PAR AMAR AIT BARA

Heureusement que le nouveau pôle universitaire d'El Bouni a été achevé à terme, pour recevoir les nouveaux inscrits à l'université qui sont au nombre de 8.000 inscrits pour l'année universitaire 2008/2009. L'université Badji Mokhtar accueillera donc cette année 49.000 étudiants de l'ancien et nouveau système LMD. Ces derniers n'ont pas encore rejoint les bancs des amphithéâtres, puisque c'est encore la période des rattrapages pour certains étudiants qui ont échoué dans certains modules.

Pour les nouveaux bacheliers, il mettront au point les formalités d'usage et relatives aux changements des spécialités.

Au niveau de tous les départements, rien n'a été laissé au hasard et tout est fin prêt pour réussir la rentrée

universitaire 2008/2009. Les 7 facultés que compte l'université Badji Mokhtar peuvent accueillir les 49.000 étudiants inscrits, et les conditions d'hébergement et de restauration sont toutes réunies. Par ailleurs, le nouveau pôle universitaire El Bouni a été d'un grand apport en résorbant le déficit en places pédagogiques cumulées depuis l'année dernière. Toutes

les dispositions universitaires ont été prises pour éviter des éventuelles contraintes aux étudiants avec l'étroite collaboration des responsables de l'office national des œuvres universitaires (ONOU). D'autres places pédagogiques seront réceptionnées au mois de décembre dont les 1.000 places à la faculté de médecine.

A. A. B.

PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES NECESSITEUX
153 millions de dinars pour la wilaya

Une enveloppe de 153 millions de dinars a été dégagée au profit des élèves nécessiteux des 12 communes que compte la wilaya de Annaba. Outre les 300 dinars dont bénéficieront les 51.000 démunis, la direction de l'éducation a entamé une opération de distribution gratuite des manuscrits et des livres scolaires au profit de cette frange démunie. Tous les enfants nécessiteux inscrits dans le cycle préscolaire au nombre de 6.200 et ceux de la première année du primaire représentant 12.150 élèves, ont bénéficié également de la gratuité des livres scolaires.

A. A. B.

BATNA, NUIT DU DESTIN

Des lauréats pour la lecture du coran

PAR MOHAMED BENABDELHADI

La veille de la nuit du destin, plusieurs concurrents de toutes les communes de la wilaya ont participé au concours que la direction des affaires religieuses et des WAKFS, organisé à l'occasion du mois du ramadhan. Ce fameux concours est dirigé par des imams et des professeurs de l'université islamique de Batna pour encourager les étudiants et les écoliers des différent paliers à l'apprentissage de la lecture du coran. Après plusieurs sélections, 30 lauréats ont été retenus. Une cérémonie solennelle a eu lieu ven-



dredi dans la mosquée du 1er novembre du chef lieu de la wilaya après la prière de ichâa et les taraouih, en présence de monsieur le wali, du directeur de wilaya des affaires religieuses ainsi que des autorités locales civiles et militaires. Ces 30 lauréats se

composent de 5 élèves par groupe, entre les récitants du coran et les plasmodies et les hadiths charifs. Signalons, par ailleurs que lors de cette cérémonie, des cadeaux ont été remis aux lauréats. Notons qu'un concours a été organisé par la radio AURES en collaboration avec la direction des affaires religieuses durant le mois sacré du ramadhan. Selon le directeur de la radio AURES, cette émission a eu une très grande audience durant ce mois sacré. Après ce concours, 5 lauréats ont été sélectionnés et seront primés lors de la cérémonie de la nuit du destin.

M. B.

BISKRA

Sidi Khaled célèbre sa fête annuelle



La ville de Sidi Khaled, située à 100 km à l'ouest de Biskra, organise depuis jeudi sa traditionnelle fête annuelle. Tenue les 25 et 26 de chaque ramadhan, la fête a donné lieu la nuit de jeudi à vendredi à une grande cérémonie religieuse à la mosquée Khaled ibn Sinane avec au programme des chants religieux, des invocations collectives et la remise des distinctions aux imams méritant de la région et aux lauréats du concours de mémorisation du saint coran et des hadiths prophétiques. Durant la journée du vendredi s'est tenu le grand marché de la fête qui attirent des négociants de tous les Ziban et des wilayas voisines dont Jelfa, M'sila, El oued et Batna. Ce sont surtout les produits de l'artisanat qui s'échangent traditionnellement sur cette place. Les hôtes de cet oasis sont en outre invités à découvrir les paysages naturels de cette localité, ses palmeraies ainsi que le grand cours saharien oued Jeddi.

TEBESSA

Le centre universitaire promu au rang d'université

Le centre universitaire Larbi Tebessi de la ville de Tébessa, ouvert en 1985, sera promu cette année au rang d'université. Trois mille nouvelles places pédagogiques viendront à l'occasion de la rentrée 2008/2009 renforcer les capacités d'accueil de cette institution. 13.000 étudiants sont attendus cette année dont 3.000 nouveaux inscrits. 1.411 étudiants dont 109 ingénieurs ont obtenu leurs diplômes de fin d'études l'année passée. D'abord institut national avec les départements des mines, de génie civil et des sciences de la terre, cet établissement du supérieur est devenu en 1992 centre universitaire. En 2005, le centre adopte le nouveau cursus LMD (licence-master-doctorat) ouvert au début dans 10 filières, passées à 20 en 2007/2008 et à 30 pour cette année universitaire.

JIJEL

Plusieurs malfaiteurs arrêtés

Plusieurs bandes de malfaiteurs ont été interpellées et présentés devant la justice, ces derniers jours, dans diverses localités de la wilaya de Jijel, parmi lesquels deux individus appréhendés à Taher pour "détention, consommation et commercialisation de stupéfiants sur la voie publique". Deux pilleurs de sable, dans la daïra d'El Ancer, tous deux demeurant à Ouled Askeur, ont été arrêtés en flagrant délit d'extraction de sable sur la plage de Beni Belaïd, ont été arrêtés et écroués.

KHENCHELA

238 classes préscolaires



5.927 enfants fréquentent cette année les 238 classes préscolaires ouvertes par les écoles primaires dans la wilaya de Khenchela. D'autres classes seront ouvertes au fur et à mesure de la

réception des nouvelles classes prévues au terme des travaux d'extension en cours dans nombre d'établissements. L'encadrement pédagogique dans la wilaya s'est renforcé en outre par le recrutement de 200 enseignants par voie de concours, portant ainsi le nombre d'enseignants à 4.401 dont 828 au palier secondaire.

MILIANA

Zougala ou la source d'eau bénite



En quittant la ville en direction du quartier de Zougala, on arrive près de la source de Tala ou Chiba, jaillissant à ciel ouvert. Chaque jour à partir de seize heures, des dizaines de visiteurs venus de toutes les régions avoisinantes marquent une halte pour remplir des bouteilles, des jerrycans et même de grands fûts. De l'avis général, cette source possède des qualités reconnues. Si Hamdane, un ancien Milianais, qui vient presque tous les jours remplir ses bidons me signale : «La qualité de cette eau est exceptionnelle et tout le temps je fais des cures pour entretenir ma santé». Notons qu'il y a quelques années un industriel avait voulu détourner cette source pour alimenter une fabrique de boissons gazeuses. La riposte énergique des habitants de la région et l'intervention des autorités ont permis d'éviter des incidents qui auraient pu être graves.

En quittant la ville en direction du quartier de Zougala, on arrive près de la source de Tala ou Chiba, jaillissant à ciel ouvert. Chaque jour à partir de seize heures, des dizaines de visiteurs venus de toutes les régions avoisinantes marquent une halte pour remplir des bouteilles, des jerrycans et même de grands fûts. De l'avis général, cette source possède des qualités reconnues. Si Hamdane, un ancien Milianais, qui vient presque tous les jours remplir ses bidons me signale : «La qualité de cette eau est exceptionnelle et tout le temps je fais des cures pour entretenir ma santé». Notons qu'il y a quelques années un industriel avait voulu détourner cette source pour alimenter une fabrique de boissons gazeuses. La riposte énergique des habitants de la région et l'intervention des autorités ont permis d'éviter des incidents qui auraient pu être graves.

ARRIB

Une jeune femme tuée à coup de couteau

Lundi dernier, vers dix heures, la brigade de gendarmerie a été alertée par les citoyens, suite à la présence d'un cadavre d'une jeune femme âgée d'environ trente ans, gisant presque nue sur la chaussée. Le corps portait plusieurs coups de couteau.

Une enquête a été aussitôt ouverte pour élucider cette mort devenue suspecte. La dépouille a été évacuée vers l'hôpital d'Aïn Defla.

KHEMIS MILIANA

Une femme allemande se convertit à l'Islam

Madame Yacko Bazinet, de nationalité allemande, âgée de 43 ans, a embrassé la religion musulmane. La cérémonie s'est déroulée à la mosquée El Atir en présence de son époux, monsieur Belhadj immigré en Allemagne, venu à El Khemis rendre visite à sa famille. Depuis quatre ans. Soulignons que douze personnes de nationalité française habitant la région se sont converties à l'Islam.

MILA

Un enfant happé par une voiture

La mort de Abdallah K. un enfant âgé de 04 ans, enfant unique d'un pâtissier fort connu à Bardou dans la commune de Beinen, hier aux environs de 16h, sur la route menant vers Tassaft a mis en émoi toute la population de ce petit patelin tenu par la main par son grand père, le petit Abdallah a été littéralement happé par une Golf.

Transporté en urgence au centre de santé de Beinen, le petit Abdallah ne s'est plus réveillé. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes du drame. Z. A.

Mouvement dans le corps des chefs de daïra

Le mouvement opéré dans le corps des chefs de daïra a touché neuf daïras sur les treize que compte la wilaya.

M. Bekouche Hamou, chef de la daïra de Oued Andja, a été promu au poste de secrétaire général de la wilaya de Tissemsilt. Les chefs de daïra de Mila, Grarem, Chelghoum Laïd, Tassadane, Bouhatem, Aïn Beïda Hariche, Rouached et Telegma ont été mutés, respectivement, à Oued Zenati (Guelma), Akbou (Béjaïa), Benslimane (Batna), Aghris (Mascara), Tighennif (Mascara), Ouacifs (Tizi Ouzou, Ziama Masouriah (Jijel) et une des daïras de Aïn Defla. Les chefs des daïras de Ferdjioua, Tadjenanent, Sidi Merouane et Terrai Beinen ont été maintenus à leurs postes.

Zaoui Abderouf

CHLEF, RENTRÉE SCOLAIRE

DES ÉCOLIERS PERTURBÉS

Les écoliers se voient contraints de cohabiter avec leur aînés dans une seule et même enceinte. Le déficit en salle est de l'ordre de 456 à travers le territoire de la wilaya et touche 25 communes sur les 35.

PAR ANIS ABBAD

Le retard accusé dans la réalisation des établissements programmés pour faire face au rush des 41.264 élèves admis en première année du cycle moyen, perturbe au plus haut point les écoliers qui se voient contraints de cohabiter avec leur aînés dans une seule et même enceinte.

Le déficit en salle est de l'ordre de 456 à travers le territoire de la wilaya et touche 25 communes sur les 35. Pour la seule commune du chef-lieu, le



manque est de 82 classes. Ce qui n'est pas négligeable selon la fédération des parents d'élèves laquelle n'arrive pas à contenir le courroux de ses adhérents. Du côté de l'administration, l'on considère que la situation est d'exception et que le problème sera résolu d'ici à la fin du trimestre en cours après la réception des établissements en cours de réalisation.

Un objectif dont doutent les parents d'élèves dans la mesure où ils ont eu ce genre de promesses lors de

leurs rencontres avec la direction de l'éducation durant l'année scolaire 2007-2007.

Entre-temps les élèves du primaire sont confrontés à un climat nouveau, ce qui pourrait se traduire toujours selon les membres de la fédération par un choc psychologique nuisible à leur performance scolaire. Les faits sont là et le «bricolage» auquel l'on a recours pour accueillir l'armada d'élèves venus des 5^e et 6^e années primaire ne semble pas répondre au problème

de l'heure. Et c'est ce que dénoncent les parents d'élèves à l'exemple de ceux de l'école «les frères Miliani» qui compte 12 classes et à laquelle on a retiré 06 au profit du moyen. La même décision a été prise, selon les membres de la fédération à Mossadegh, dans d'autres communes où les élèves se voient «trimballés» d'une structure à une autre pour être pris en charge dans des classes dont le nombre d'élèves varie de 48 à 50 élèves.

Enfin et parallèlement à toute cette «pagaille» sur le plan pédagogique, les réalisations vont cahi-caha comme à Zeboudja où l'on a commencé par le réfectoire d'un CEM avant les classes ou encore à Ouled Ben AEK où l'on a délocalisé des écoliers sans pour autant entamer les travaux pour une nouvelle école.

A. A.

MILA, CIRCULATION URBAINE

Bouchons et nerfs à fleur de peau

PAR ZAOUÏ ABDERAOUF

Des feux tricolores qui ne fonctionnent pas, des chaussées totalement ou partiellement défoncées pour cause de travaux de pose de canalisation d'eau, des rues interdites à la circulation dans les deux sens (travaux en cours) perturbent et rendent la circulation des véhicules vraiment difficile à l'intérieur de la ville de Mila en ce mois de jeûne. Bouchons et encombrements sont devenus monnaie-courante et parcourir quelques kilomètres, voire quelques mètres nécessite beaucoup de temps, de patience

et de sang-froid de la part des chauffeurs. Les klaxons fusent de partout agaçant et énervant tout le monde, du piéton au chauffeur en passant par les riverains.

Les policiers placés à tous les croisements de rues sont débordés par leur charge de travail, sifflant à tout bout de champs régulant le flux incessant des véhicules qui semblent sortir des entrailles de la terre pour faire avancer la file qui, malgré tout, «patine».

Les conducteurs, dans leurs véhicules, climatisés ou pas, ne supportent pas l'attente forcée, stressés et les nerfs à fleur de peau, explosent et

en arrivent parfois aux agressions verbales et physiques devant les yeux étonnés mais amusés des passants. Et finalement, c'est encore le policier de service, lui-même surmené, qui tempère les ardeurs des uns et des autres.

Circuler en voiture à Mila relève de l'exploit quant à vouloir stationner pendant ce mois, c'est tout simplement chercher une épingle dans une botte de foin. Toutes les rues sont «occupées» et aucune place n'est libre. Marcher à pied demeure le meilleur moyen de locomotion à Mila, en ce mois de Ramadhan.

Z. A.

BEJAIA, AMÉNAGEMENT DE L'OUED ALLAGHÈNE

Fin des travaux en avril 2009

Le projet d'aménagement de l'oued Allaghène, entamé en décembre 2007 mais contrarié dans sa mise en oeuvre pour des considérations liées à l'expropriation et à l'indemnisation de riverains, sera livré en avril 2009, selon la direction de l'hydraulique.

"Le dossier des expropriations est entre les mains des services des domaines, sollicités pour déterminer le montant de l'indemnisation", a assuré le directeur de l'hydraulique, indiquant que le projet "avance à bonne cadence et devrait être réceptionné en avril 2009". L'aménagement vise à réhabiliter et entretenir le lit et les berges de l'oued sur une distance de 2

km et à la maîtrise de son hydraulique. Dans un passé récent, il a causé d'importants dégâts à son environnement du fait des débordements de ses crues et des inondations occasionnées aux terres mitoyennes et à la RN-26, reliant Bejaïa à Bouira et par extension Alger. L'aménagement envisagé, d'un coût prévisionnel de 123,6 millions de DA, devrait se conclure par la canalisation des eaux des versants environnants vers l'oued Sahel qui en est le réceptacle naturel. Sa teneur consiste en des travaux en grande masse, déblai et remblai, pose de gabions et de matelas Reno et mise en place d'énrochements d'un volume de 6000 m³.



DANS UNE GRANDE OFFENSIVE MENÉE DANS LE DISTRICT DE BAJAUR

L'armée pakistanaise a abattu plus d'un millier de combattants islamistes

L'armée pakistanaise a affirmé hier avoir tué plus d'un millier de combattants islamistes, dont cinq de leurs chefs, depuis le lancement en août d'une grande offensive dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, frontalières avec l'Afghanistan.

« Le bilan total dépasse les mille morts chez les militants islamistes, a indiqué Tariq Khan, un responsable de l'armée, à des journalistes emmenés par hélicoptère à Bajaur (nord-ouest), pour un point de presse de l'armée. L'armée pakistanaise a perdu de son côté 27 soldats dans l'offensive, tandis que 111 ont été blessés, a-t-il précisé. La région "est un centre de gravité pour les militants" islamistes, a ajouté M. Khan, assurant que "s'ils perdent ici, ils perdent tout". Quatre des chefs islamistes tués sont étrangers, a-t-il indiqué. Il s'agit d'un Egyptien, Abu Saeed Al-Masri, d'un Arabe, Abu Suleiman, d'un commandant ouzbek appelé Mullah Mansoor et d'un commandant afghan nommé Manaras. Le cinquième chef tué est un Pakistanais nommé Abdullah, fils du leader fondamentaliste Faqir Mohammad, basé à Bajaur et qui est soupçonné d'être un proche du numéro deux d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri. L'armée pakistanaise a lancé début août une vaste offensive dans le district de Bajaur. Les affrontements ont forcé plus de 260.000 civils à fuir leurs foyers, selon le gouvernement et l'ONU. Les zones tribales pakistanaïses sont devenues, selon Washington mais



aussi de nombreux experts de la région, le "nouveau front de la guerre contre le terrorisme", où les talibans afghans et les combattants d'Al-Qaïda ont reconstitué leurs forces grâce au soutien des talibans pakistanais. Les forces américaines qui combattent les talibans en Afghanistan y multiplient d'ailleurs les tirs de missiles visant, selon elles, Al-Qaïda et les talibans afghans, mais Islamabad accuse Washington de violer sa souveraineté et de tuer aussi des civils.

Le Pakistan est également en proie à une vague sans précédent d'attentats - suicide pour la plupart - qui ont fait près de 1.300 morts en un peu plus d'un an, depuis que les talibans pakistanais et Al-Qaïda ont décrété le jihad, la "guerre sainte", aux autorités d'Islamabad, auxquelles ils reprochent de s'être alliées aux Etats-Unis. Signe de la vive tension qui règne depuis l'attentat suicide au camion piégé qui a fait 60 morts le 20 septembre à l'hôtel Marriott d'Islamabad, trois Pakistanais, qui, selon la police, planifiaient un

attentat à Karachi (sud), se sont fait exploser vendredi pour échapper à leur arrestation. "Nous avons sauvé Karachi de la mort et de la destruction. Nous savons qui ils étaient et nous savons quelle était leur cible à Karachi", a déclaré Babar Khattak, chef provincial de la police, sans donner de détails. Le raid de la police est intervenu quelques heures avant la venue à Karachi du Premier ministre Yousuf Raza Gilani, mais rien ne permet de dire qu'il était la cible d'un éventuel attentat. Jeudi soir, après des échanges de tirs entre troupes américaines et pakistanaïses à la frontière afghano-pakistanaïse, le président pakistanais Asif Ali Zardari a déclaré à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU que le Pakistan ne pouvait laisser violer son territoire par ses alliés. "De la même manière que nous ne laisserons pas les terroristes utiliser le territoire pakistanais pour nous attaquer nous et nos voisins, nous ne pouvons permettre que notre territoire et notre souveraineté ne soient violés par nos amis", a lancé M. Zardari.

SELON THE GUARDIAN

Israël a pensé à bombarder l'Iran en mai



Israël a sérieusement pensé à bombarder les sites nucléaires de l'Iran courant 2008, mais le président américain George W. Bush a refusé d'apporter sa caution à de telles frappes, rapporte le quotidien britannique *The Guardian* dans son édition d'hier. Selon le journal, qui cite des

sources diplomatiques européennes de haut niveau, le Premier ministre Ehud Olmert a évoqué cette question avec le président Bush au cours d'un tête-à-tête le 14 mai. Mais le président américain a répondu qu'il ne soutiendrait pas une telle initiative, en raison de craintes de représailles sur des cibles américaines

en Irak et en Afghanistan, et de doutes sur la capacité d'Israël, quoi qu'il en soit, d'endommager sérieusement les installations nucléaires iraniennes. *The Guardian* souligne que même si Israël avait voulu mener cette opération sans l'aval de Washington, ses avions n'auraient pu atteindre l'Iran sans passer par l'espace aérien irakien, sous contrôle américain, ne laissant d'autre choix à Téhéran que de considérer que les Etats-Unis avaient approuvé l'attaque, laissant craindre une riposte contre des cibles américaines. Israël considère l'Iran comme la menace la plus importante à son encontre, en raison de l'accélération du programme nucléaire iranien et des déclarations répétées de ses dirigeants prédisant la fin de l'Etat juif. Israël - seule puissance nucléaire du Proche-Orient, même si elle refuse de le reconnaître officiellement - et les Etats-Unis accusent l'Iran de tenter de développer un armement nucléaire, alors que Téhéran assure que son programme nucléaire est totalement pacifique.

PROCHE-ORIENT

La troïka de l'UE rencontre le chef de la diplomatie palestinienne

La troïka européenne a rencontré jeudi à New York le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Malki, pour évoquer "le renforcement du rôle de l'Union européenne dans le processus de paix" israélo-palestinien, a annoncé la présidence française de l'UE.

"Cette rencontre, qui s'est déroulée à un moment important du processus de paix et à la veille de la réunion du Quartette (NDLR: Etats-Unis, UE, Russie, ONU), a permis d'évoquer le renforcement du rôle de l'Union européenne dans le processus de paix et l'approfondissement de la relation entre l'Union européenne et l'Autorité palestinienne", a déclaré la présidence française dans un communiqué.

La troïka européenne était représentée par le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, le chef de la diplomatie tchèque, Karel Schwarzenberg, dont le pays doit assurer la prochaine présidence tournante de l'UE, et la commissaire européenne des Relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner. La rencontre a eu lieu en marge de l'Assemblée générale de l'Onu.

SRI LANKA

Au moins 35 morts dans des affrontements

Au moins 35 personnes ont été tuées, jeudi, dans des combats entre l'armée sri-lankaise et les séparatistes des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) dans le nord de l'île, a-t-on annoncé hier de source officielle.

IRAK

Baghdad appelle la communauté internationale à l'aider à combattre la violence



Le président irakien Jalal Talabani a demandé jeudi à la communauté internationale, et en particulier les pays voisins, à aider l'Irak à combattre la violence et le terrorisme.

Lors du débat annuel de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, M. Talabani a réaffirmé la détermination de son gouvernement à "imposer l'Etat de droit à travers l'Irak, à désarmer les milices, à combattre les divisions confessionnelles et à construire des institutions sur la base de la nation". D'après lui, la formation des forces de sécurité irakiennes a amélioré leurs capacités et leur efficacité dans la lutte contre les gangs criminels, les milices et les organisations terroristes.

NUCLÉAIRE

Le Japon présentera son candidat au poste de directeur général de l'AIEA

Le Japon a décidé de présenter son ambassadeur auprès des Organisations Internationales de Vienne, Yukiyo Amano, comme candidat au poste de directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dont l'élection aura lieu "au plus tard" en juin 2009, a annoncé hier le ministère japonais des Affaires étrangères.

Monica Bellucci, une superbe princesse à Milan...



Monica Bellucci est une invitée très spéciale à Milan. La plus italienne des actrices françaises, mariée à Vincent Cassel, retourne dès qu'elle le peut dans son pays natal. Pas question donc, pour cet ancien top, de manquer la Fashion Week. Le visage de Dior a été accueilli comme il se doit par ses amis Domenico Dolce et Stefano Gabbana et a été conviée avec d'autres stars, après le défilé de la marque (où elle a brillé), à la soirée et au dîner Golden Age, en l'hon-

neur de l'anniversaire de Domenico Gabbana, qui a soufflé ses 50 bougies le 13 septembre. Telle une princesse, Monica est arrivée moulée dans une magnifique robe fuchsia et une écharpe blanche, et en plus d'avoir attiré les photographes, elle a, une fois de plus, volé la vedette aux Claudia Schiffer et autres Jennifer Lopez. Et que ce soit sur papier glacé ou lors de ses sorties officielles, Monica nous irradie de sa beauté... Mais comment fait-elle pour être si parfaite à 43 ans ?

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1957 Tchernobyl, ce n'est rien !



En URSS, grave accident nucléaire s'est produit dans l'Oural : Une cuve de stockage de déchets radioactifs a explosé à cette date. L'atteinte à l'environnement est dix fois plus importante que celle que produiront les rejets de la catastrophe Tchernobyl des années plus tard.

1957 «West Side Story Happy birthday I



La comédie musicale West Side Story de Leonard Bernstein débute ce jour au "Winter Garden" sur Broadway, à New York. Dès les premières représentations, c'est un véritable succès. Le mythe de Roméo et Juliette dans les quartiers populaires new-yorkais des années 50 sera joué 734 fois avant son adaptation au cinéma en 1961.



1993 Zola revisité

François Mitterrand, assiste à la première du film le plus cher du cinéma français : Germinial. Cette adaptation de l'oeuvre de Zola est portée à l'écran ce jour par Claude Berri et joué par Gerard Depardieu, le chanteur Renaud et les descendants des mineurs dont la vie est ainsi décrite.

1992 Une chaîne pour la culture



Arte, la chaîne de télévision franco-allemande, vient de naître ce jour. Chaîne culturelle, elle est la seule chaîne à diffuser des films franco-polonais en V.O. Cette chaîne détient tous les records d'audience durant sa première année d'émission. Elle se bonifiera avec l'âge pour devenir une excellente chaîne culturelle.

2000 Une annonce qui sera fatale

Un ferry grec s'échoue contre un îlot rocheux à l'entrée du port de l'île de Paros, en Mer Egée, Grèce, tuant 76 passagers. Le responsable du port de l'île de Paros, à l'annonce du naufrage sera victime d'une crise cardiaque.

2003 «Je veux mourir»



Vincent Humbert est mort. Enfin ! Trois ans après l'accident de la route qui l'a rendu tétraplégique, muet et quasiment aveugle, son calvaire est fini. L'acharnement des médecins à le maintenir en vie a pris fin.

Vincent avait demandé à Jacques Chirac, président français, qu'on le laisse partir : "Vous avez le droit de grâce, moi je vous demande celui de mourir". Sa propre mère, a mis des barbituriques dans la perfusion de son fils ce jour pour le libérer de ses souffrances, le jour du troisième anniversaire de l'accident. Cela n'a pas suffi, mais les médecins ont pris conscience de cet acharnement, de la volonté de Vincent, sans cesse répété depuis trois ans, et ont stoppé l'assistance respiratoire. Ce fut une véritable délivrance.

LE CARNET DU MIDI

1917 FERDINAND EDRALIN MARCOS



Ferdinand Edralin Marcos est né ce jour. Il fut le 10^e président de la République des Philippines. Il a dirigé le pays du 30 décembre 1965 au 25 février 1986. Au cours des années de pouvoir de Marcos, son régime a sombré dans la corruption et la mauvaise gestion de ses proches. Le point culminant fut l'assassinat de Benigno Aquino. Marcos peut être considéré comme un modèle en ce qui a trait au détournement de fonds : il aurait détourné des milliards de dollars du Trésor philippin. Il s'est aussi rendu célèbre pour son népotisme, employant sa famille et ses amis aux postes clés de son gouvernement. Marcos est mort à Honolulu (Hawaii) en 1989. son fils, Ferdinand, Jr., et sa fille, Imee, sont respectivement devenus depuis gouverneur local et représentant du gouvernement.

1923 MARCELLO VINCENZO DOMENICO MASTROIANNI



Marcello Vincenzo Domenico Mastroianni est un acteur italien né le 28 septembre 1924. Acteur italien par excellence, assurément le plus célèbre du monde du cinéma international des trois décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, il conquiert sa notoriété sans faire de vagues, à l'inverse d'autres acteurs de sa génération. De 1938 à 1943, il obtient des rôles de figurant ou « d'utilité » dans quelques films, puis, en raison de l'opposition familiale au fascisme, se voit obligé de se cacher jusqu'à la fin des hostilités de la Seconde Guerre mondiale. Acteur italien par excellence, assurément le plus célèbre du monde du cinéma international des trois décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, il conquiert sa notoriété sans faire de vagues, à l'inverse d'autres acteurs de sa génération. De 1938 à 1943, il obtient des rôles de figurant ou « d'utilité » dans quelques films, puis, en raison de l'opposition familiale au fascisme, se voit obligé de se cacher jusqu'à la fin des hostilités de la Seconde Guerre mondiale. Ses capacités d'adaptation aux rôles qu'on lui propose lui permettent de jouer aussi bien avec des réalisateurs de la période des Téléphones blancs tels Mario Camerini ou Alessandro Blasetti qu'avec des réalisateurs du néoréalisme tels que Giuseppe De Santis en Luchino Visconti ou Vittorio De Sica. Dans les douze dernières années de sa vie, il ne se passe quasiment pas une année sans qu'une récompense ne vienne l'honorer. Il est nommé trois fois aux Oscar du cinéma en 1963, 1978 et 1988 mais n'obtient jamais la récompense. Marcello Mastroianni est décédé à Paris, d'un cancer du pancréas, le 19 décembre 1996 soit cinq jours avant Noël, alors que pour lui mourir en paix, c'était le faire auprès d'un sapin décoré.

1984 AVRIL LAVIGNE



Avril Lavigne est née le 27 septembre 1984, à Belleville dans l'Ontario. C'est une chanteuse de pop-rock canadienne. Connaissant un grand succès depuis plusieurs années, elle a été décrite comme l'«anti Britney Spears». Elle décide de devenir chanteuse dès son plus jeune âge. Soutenue par ses parents, c'est à l'âge de douze ans qu'elle écrit ses premières chansons. Passionnée par la musique, elle emprunte la guitare sèche de son père jusqu'au jour où elle reçoit la sienne, apprenant à en jouer d'elle-même. À partir de ce moment, elle y consacre la majeure partie de son temps. Elle joue sans cesse la même chanson : Fly Away de Lenny Kravitz. Puis, elle commence à écrire ses propres chansons. Le 25 mai 2007, Avril Lavigne est poursuivie pour plagiat par les compositeurs du groupe américain des années 70 The Rubinoos. Ils estiment que la chanteuse et les autres compositeurs de la chanson Girlfriend se sont librement inspirés d'une de leur chanson, I Wanna Be Your Boyfriend, sortie en 1979.

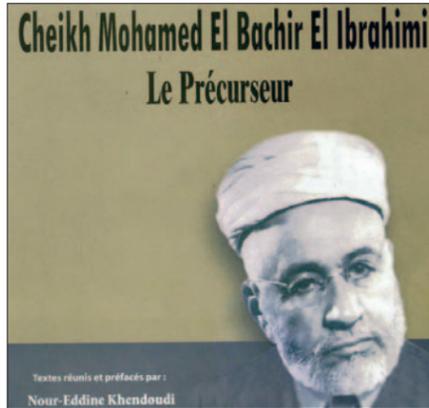
"CHEIKH MOHAMED EL BACHIR EL IBRAHIMI, LE PRÉCURSEUR"

Une compilation de témoignages sur l'homme *islahiste*

"Cheikh Mohamed El Bachir El Ibrahim, le précurseur" est l'intitulé de l'ouvrage paru chez les éditions Alem el Afkar. L'auteur Nour-Eddine Khendoudi a jugé utile de réunir des hommages et témoignages sur l'enfant de Ras el Oued (1889-1905) dont l'*ijtihad* n'était pas un vain mot, comme l'écrivait Mohamed Iqbal, sinon "le principe de mouvement dans lequel s'exprime la puissance créatrice de l'Islam (...)".

PAR FAROUK BABA-HADJI

L'ouvrage de 150 pages est une compilation de documents sur l'un des pionniers de l'Association des Ulémas, un bâtisseur d'école et formateur d'hommes que certaines personnalités ont consigné pour la postérité. Roger Garaudy avait écrit, en 1985, que Cheikh Mohamed Bachir El Ibrahim fut "le continuateur, pour la rénovation de l'Algérie, de l'œuvre réformatrice entreprise en Egypte par El Djamel eddine El Afghani, Mohamed Abdou et Rachid Réda (...)". Et de poursuivre plus loin qu'il fut, avec Ibn Badis, "l'âme d'une véritable révolution culturelle en Algérie, qui rendit possible la libération du peuple algérien. Sa tâche était immense, et il refusait les idées de Zya Gokalp, en Turquie, mises en pratique par Mustapha Kemal, qui, confondant modernisation avec occidentalisation, faisaient perdre à l'Islam son âme par une imitation mécanique de l'Occident et le conservatisme aveugle de ceux qui, entrant dans l'avenir à reculons, ne lisaient le Coran qu'avec les yeux des morts". L'œuvre gigantesque qu'il mit en œuvre avec Ibn Badis, El Mili, Al Khalifa, El Okbi, etc. était axé sur l'éducation, à la fois "contre l'école dépersonnalisante de l'occupant colonialiste qui tentait de déraciner l'enfant algérien de sa culture". A travers un programme qui reposait sur le renouveau de la pensée musulmane, il avait tissé un mailla-



ge de conférences avec ses pairs du mouvement islahiste visant à "lutter contre l'aspect social, le charlatanisme qui prévalait à l'époque. Son souci majeur était de combattre les séquelles de la décadence toujours présente dans la mémoire de la nation en mobilisant son énergie contre l'obscurantisme maraboutique, si opposé, par ses superstitions et ses intercessions, à l'esprit de l'Islam (et choyé pour cette raison par l'administration coloniale) et dénonçant l'enseignement périmé de l'Islam qui momifiait la société et la stérilisait par la simple répétition du passé". La problématique, donc, relevait à juste titre, Roger Garaudy était de libérer le colonisé de ce carcan qui se résume dans "le double piège". Il ne s'agit nullement donc, de "confiner le mode de vie qu'est la Shariah dans la répétition figée des règles qui ont magnifiquement régi la vie communautaire islamique, il y a un millénaire, mais au contraire l'effort créateur pour modeler les sociétés d'aujourd'hui, dans des conditions historiques radicalement nouvelles qui exigent des initiatives et des méthodes nouvelles, selon le message éternel de l'Islam", explique Roger Garaudy. L'occupant ne se trompait pas sur l'importance de travail en profondeur : dès le mois

de mars 1940, cheikh El Ibrahim était exilé en résidence surveillée pendant trois longues années. L'immense mérite des [islahistes] fut de remonter, au-delà des spéculations théologiques, des gloses et des arguties juridiques accumulées au long des siècles, jusqu'à la source vivante : la Révélation coranique, et l'exemple du prophète, et de procéder comme l'avaient fait les grands juristes qui avaient travaillé à atteindre, dans des conditions historiques nouvelles, les objectifs éternels que nous assigne la parole divine, commente l'islamologue R. Garaudy. Bachir El Ibrahim qui occupa une chaire dans un des plus grands lycées à Damas à la fin des années dix du XXe siècle, exerça une influence sur le mouvement scientifique et littéraire qui prévalait en Syrie. Il était "un grand homme de lettres, comme en témoigne son œuvre poétique qui ne comporte pas moins de 36.000 vers", écrit Boualem Bessaih. Les hommes de lettres du Moyen Orient, fortement impressionnés par son style, sa rhétorique et sa rigueur morale, l'ont surnommé l'Océan en hommage à ses facultés inépuisables. Selon un de ses élèves à Damas, Jamil Salaba, [Bachir el Ibrahim] "recourrait pour nous faire comprendre à une explication précise et parfaite les œuvres littéraires d'El Mûtanabbi, El Bûhtourri et Abou Temam. Son analyse littéraire était d'une rare beauté de style. Il a réussi à enraciner en nous l'amour et la langue arabe et sa littérature". L'initiateur du mouvement réformiste était un artisan de l'esprit collectif et un défenseur des valeurs de l'Islam. Ses vastes connaissances, la diversité de sa culture et son authenticité étaient comparables à une lame à double tranchant : en écrivant, il innovait ; en dialoguant, il persuadait ; en discourant, il soulevait la fougue des citoyens contre le colonialisme. "On ne saurait en quelques mots, caractériser la pensée d'un tel homme (Bachir El Ibrahim). Seules une étude patiente et une interprétation minutieuse peuvent faire saisir de quelle manière un homme acculé aux limites de l'être

y retrouve, par sa foi en tant que musulman, la possibilité d'une nouvelle forme de lutte, nourrie de l'expérience de la souffrance d'un peuple opprimé", notait Mohamed Badri. Malek Haddad écrivait à son sujet : "Les historiens de demain qui se pencheront sur la personnalité, sur l'œuvre et sur l'entreprise de Cheikh El Bachir el Ibrahim, seront fascinés par la densité et la multiplicité d'une pensée qui sut transcender son obsession nationale et nationaliste pour imaginer et projeter dans l'avenir une Algérie réhabilitée dans sa culture et raccordée d'avec la civilisation des temps modernes". Dans le domaine de la religion, il s'intéressa à l'essentiel et au fond en s'attendant à la consolidation de la foi et à la lutte contre les dérives et l'hérésie. Il fustigea le gaspillage que représente le sacrifice du mouton accompli durant le pèlerinage à Mena au lieu de destiner cette viande aux musulmans nécessiteux à travers les différentes régions de la nation. C'est le cas aujourd'hui puisque la viande est collectée puis distribuée à ceux qui en ont besoin. Comment Bachir El Ibrahim percevait-il la position des intellectuels en Algérie ? Avons-nous des intellectuels ? s'interroge le Cheikh qui ne vise ni la quantité ni la qualité de cette "matière grise" sinon, écrit-il que "le plus grand fléau qui mine notre culture est que nous avons deux cultures différentes qui ne cessent de tirailler cette nation. Il y a ceux qui embrassent la culture islamique et [qui se complaisent] dans l'ignorance totale des situations du siècle et de ses exigences (...). Le défaut des partisans de la culture européenne est l'ignorance la plus totale des vérités de l'Islam, de sa morale, de sa bienséance, de son histoire qui est son phare lumineux, ainsi que sa langue qui en est l'interprète fidèle (...). Là-dessus, la vérité, poursuit-il, vire complètement : les intellectuels deviennent un mal pour la nation, alors qu'ils devraient être son remède. Nous n'avons d'autre alternative que de rassembler les deux cultures dans un même moule." F. B. H.

PUBLICITÉ



Les Ramadhanesques de Dacia

PAYEZ 76 000 DA SEULEMENT*
ET PARTEZ AU VOLANT DE VOTRE LOGAN



PAYEZ 112 900 DA SEULEMENT*
ET PARTEZ AU VOLANT DE VOTRE LOGAN MCV



DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



3 ANS
GARANTIE
ou 100 000 km



www.dacia.dz | Pensez grand

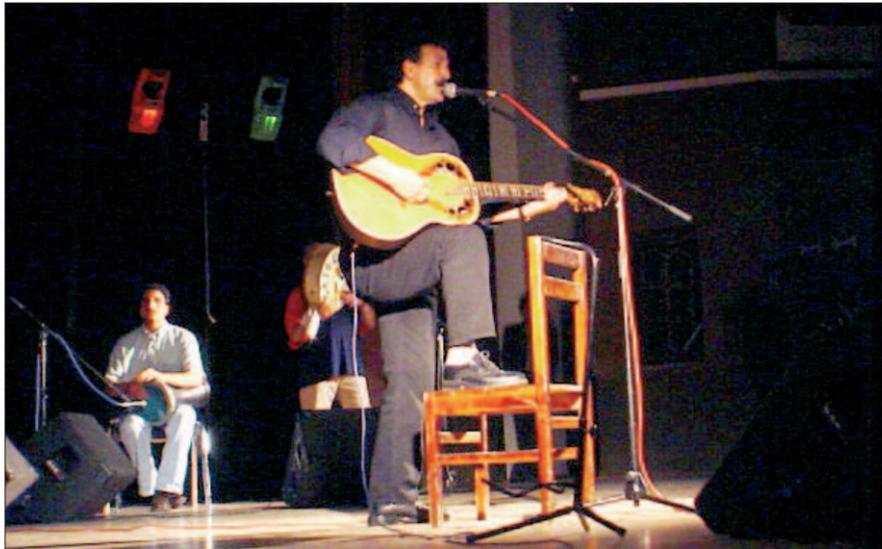
*Montant calculé sur la base d'un apport initial de 10 %. Les prêts Renault Crédit sont gérés par Cetelem Algérie

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT DACIA
DACIA ALGÉRIE, 113 Av. Ali Khodja El biar - Tél : 021 79 56 26 à 28 

063/08

AÏT MENGUELLET À BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

L'éternel inoxydable



Lounis Aït Menguellet a fait chavirer un monde fou mercredi dernier à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf. Le public, gâté, qui a convergé d'un peu partout au gala, s'est amplement régalé du «best of» minutieusement concocté par le chanteur.

PAR M. ALLOUACHE

Salle archicomble, public fin connaisseur en or et standing ovation. C'est ainsi qu'a été accueilli le poète et philosophe, disciple de Slimane Azem, Lounis Aït Menguellet qui a fait chavirer un monde fou mercredi dernier à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf.

Après une pléiade d'artistes qui ont défilé sur la scène depuis le début du mois de ramadhan, entre autres Akli Yahyaten, Hamdi Benani, Naïma Dziria... le public, gâté, qui a convergé d'un peu partout au gala, s'est amplement régalé du «best of» minutieusement concocté par le chanteur. «L'artiste de tous les temps» selon l'appréciation de certains fans inconditionnels qui trouvent que «la place qu'occupe Lounis Aït Menguellet dans notre société est comparable à celle occupée par Kant, Descartes et autres Mohamed Abdelouahab et Fairouz dans leurs sociétés respectives». De la chanson festive à la chanson juvénile, qui n'ont pris

d'ailleurs aucune ride, en passant par la chanson sage et engagée qui vise à redresser les courbures de la société. Il y en avait pour tous les goûts. Dans un silence religieux, face à un public tout ouïe, Lounis excelle à travers deux chansons «arjuyi» et «Akka ammi» qui ont subjugué le public.

Pour enflammer la cène avec «Takbaïlit» et double la dose ensuite avec «JSK» qui a fait entrer les jeunes en transe. Ainsi que d'autres chansons aussi belles les unes que les autres, ornées par la flûte «celtique» de Djaâfar.

Justement, à notre question dans une interview cordiale que Lounis nous a accordée : «à écouter «Ahkuyid tamachahut» (raconte-moi une histoire) ne seriez-vous pas inspiré par les fables de la Fontaine ?», notre interlocuteur répondra : «Pour grands que soient l'émerveillement et l'admiration que j'ai pour le poète, ma source d'inspiration reste toujours le quotidien.» Et à une autre question : «vos chansons sont comparables au cru, plus il est vieux plus il est onctueux. Que pensez-vous de l'appréciation ?»

La comparaison semble nettement enchanter et flatter Lounis qui répliquera avec un sourire sorti droit du cœur : «loin du box-office cela ne peut que me ravir et m'encourager à œuvrer pour immortaliser notre immense patrimoine culturel authentique».

Et quand Lounis Aït Menguellet parle d'authenticité, c'est sans concession. Il l'incarne. Bravo tout simplement. Bravo le poète.

M. A.

MÉDÉA

Le refuge de Lalla Fathma N'Soumer à El-Aissaouia restauré



La restauration de la Zaouïa Aissaouia, dans la commune d'El-Aissaouia, à 120 km à l'est de Médéa, ancien refuge de l'héroïne de la résistance populaire Lalla Fathma N'Soumer, vient d'être achevée après une année de travaux "délicats" engagés sur ce site laissé à l'abandon depuis des décennies, a-t-on appris auprès du directeur de la culture. Selon ce responsable, la restauration de la Zaouïa El-Aissaouia et la mise en valeur du cimetière où était enterrée l'héroïne Lalla Fathma N'Soumer, a nécessité une enveloppe financière de 10 millions de DA. Les travaux de restauration menés sur ce site ont permis la restitution à l'identique de l'ensemble des espaces constituant l'ancienne Zaouïa, a-t-il sou-

ligné précisant que beaucoup de précautions ont été prises lors de l'exécution des travaux de restauration pour reconstruire et reproduire le plus fidèlement possible les éléments essentiels de ce site et d'en préserver la valeur historique.

mobilis
Le plus Grand Réseau de Téléphonie Mobile

06 61 LES FORFAITS
PRÉMIUM

16 H
=
16 N°
Gratuits

12 H
=
12 N°
Gratuits

8 H
=
8 N°
Gratuits

6 H
=
6 N°
Gratuits

4 H
=
4 N°
Gratuits



Plus votre
forfait est grand et
Plus le nombre
de vos N° GRATUITS
est important.



www.mobilis.dz

et que chacun parle

FÊTE DE L'AID

UNE OCCASION POUR EXERCER VOS TALENTS DE PÂTISSIÈRE

Si pendant le mois de ramadhan le qalbelouz et la zlabya ont régné en maître sur la table, voila le moment de réaliser des recettes personnelles. Notre page

Magazine vous propose quelques recettes pour tous les goûts et toutes les bourses, mais aussi succulentes les unes que les autres.

Les cornets

Pour la pâte :



03 mesures de farine
Une demi mesure de margarine fondue
1 verre d'eau de rose
1 pincée de sel
Pour la farce:
2 mesures de fruits secs (amandes, noix")

1 mesure de sucre glace
1 c. à café de vanille
3 oeufs

Pour le sirop (cherbet):
3 mesures de miel
1 mesure d'eau de rose

Préparation :

Dans une terrine, mélanger la farine, la margarine fondue et la pincée de sel, verser ensuite progressivement l'eau de rose jusqu'à obtenir une pâte lisse. Laisser reposer.

Préparer la farce en mélangeant les fruits secs, le sucre glace et la vanille. Humecter progressivement avec les oeufs jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Avec la farce, former des boules de 3 cm de diamètre.

Les disposer sur un plat saupoudré de farine. Abaisser la pâte à une épaisseur de 3 mm.

Avec un verre à rebord fin, découper des cercles, déposer au milieu des boules de farce. Refermer ensuite les bords de manière à former des cornets. Disposer sur un plat et mettre à au four à 200°, jusqu'à obtenir une couleur dorée. Une fois cuits, plonger les cornets dans le sirop tiède, puis décorer avec des fruits concasés. Présenter dans des caissettes.

Gâteaux damiers



Ingrédients :
700 g farine
250 g beurre ramolli
300 g sucre glace
4 oeufs
1 sachet de levure chimique
1 sachet de vanille
1 petit paquet de chocolat poudre

Préparation :

Bien travailler le beurre, le sucre et le sachet de vanille. Ajouter les oeufs, la farine et la levure. Diviser la pâte en deux et ajouter le chocolat en poudre dans une des deux parties de la pâte. L'autre moitié doit rester blanche.

Former des petits bâtonnets noirs et blancs de même taille. Disposer un bâtonnet noir puis un blanc, de retour un noir et un blanc. Disposer au dessus d'autres bâtonnets en 3 étages de bâtonnets alternés blanc et noir. Bien serrer et laisser au frais une heure. Découper en rectangles et faire cuire au four sur une plaque beurrée.

H'rissa



Ingrédients
La pâte :
1 mesure d'amandes finement moulues
1 mesure de sucre glace
Colorants avec arômes correspon-

dants

4 blancs d'oeufs

Préparation :

Dans un récipient, mettre les amandes et le sucre glace. Ajouter au fur et à mesure les blancs d'oeufs battus en neige, jusqu'à obtenir une pâte malléable.

Diviser en boules de même dimension, puis colorer chacune d'une couleur différente, à l'aide des colorants alimentaires dilués avec leurs arômes correspondants.

Mélanger ensuite toutes les boules ensemble, afin d'obtenir une couleur dégradée.

Former des petites boules de 3 cm de diamètre. Les aplatir puis pincer leurs pourtours à l'aide d'un "nekkach". Pour finir, piquer une amande au sommet de chaque gâteau.

Remarque :

Ces gâteaux ne doivent pas être cuits au four.

Gâteaux secs au gingembre



Ingrédients :
100 g de beurre
125 g de farine
50 g de sucre cristallisé
1 c. à café de gingembre en poudre
1 jaune d'oeuf

Préparation :

Mélanger le beurre ramolli, la farine, le sucre et le gingembre du bout de doigts. Incorporer le jaune d'oeuf et former une boule de pâte. La recouvrir et la laisser 30 min au réfrigérateur.

Former un boudin de 4 cm de diamètre. Découper le rouleau de pâte en tranches pas trop fines. Enfourner 10 à 15 min jusqu'à ce que les biscuits soient joliment dorés.

M'echekla



Ingrédients :
La pâte :
4 verres de farine
1 verre de margarine fondue
1 pincée de sel
1 c. à soupe de sucre semoule
1 jaune d'oeuf
Eau de fleurs d'oranger

La farce
1 verre de fruits secs moulus (amandes, noix, noisettes, pistaches ...)

Un demi verre de sucre semoule
1 c. à café de vanille
2 à 3 oeufs

Préparation :

Dans un récipient, faire une fontaine au milieu de la farine. Verser le beurre fondu, le sel, le sucre semoule et le jaune d'oeuf. Frotter entre les mains puis ramasser le tout avec de l'eau de fleurs d'oranger jusqu'à obtenir une pâte lisse. Laisser reposer pendant 15 min.

Préparer la farce avec les fruits secs, le sucre semoule et la vanille, puis la ramasser avec les oeufs. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser la pâte à une épaisseur de 1 à 2 mm. Découper successivement la pâte et la farce, puis réaliser les gâteaux en alternant une couche de pâte, puis une couche de farce puis une autre couche de pâte. Pincer le pourtour avec un "nekkach". Pour finir, décorer chaque gâteau avec une amande. Mettre à cuire au four moyen pendant 20 min. Dès sortie du four, tremper dans le sirop.

Pistache



Ingrédients :

La pâte :

4 mesures d'amandes finement moulues

2 mesures de sucre glace tamisé

Arôme pistache

Colorant vert

3 blancs d'oeufs

le sirop

3 mesures de miel

1 mesure d'eau de rose

Préparation :

Dans un récipient, mettre les amandes, le sucre glace et le colorant dilué dans l'arôme pistache. Humecter avec les blancs d'oeufs battus en neige jusqu'à obtenir une pâte ferme. Laisser reposer. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, abaisser la pâte à une épaisseur de 3 cm sur un plan de travail saupoudré de farine. Découper ensuite des ronds avec un verre à thé. Badigeonner la surface avec le blanc d'oeuf, puis ajouter les amandes effilées.

Disposer les gâteaux sur un plat enfariné et mettre à cuire au four pendant 20 min. Après cuisson, mouiller avec du sirop.

Petits fours :



Ingrédients :

La pâte :

3 mesures d'amandes non émondées

3 mesures de sucre glace

5 à blancs d'oeufs

1 c. à café de vanille

Préparation :

Dans un récipient, mettre les amandes, la vanille et le sucre glace. Ajouter progressivement les blancs d'oeufs jusqu'à obtenir une pâte souple. La mettre dans une poche à douille.

Former des boules sur un plateau enfariné. Disposer sur chaque gâteau 1/2 cerise confite.

Mettre à cuire au four.

RELATIONS AMOUREUSES

Comment dois-je gérer ma rupture ?

« Mon histoire remonte à deux ans lorsque j'ai rencontré, sur mon lieu de travail, un homme qui a changé ma vie. C'était le comptable de l'entreprise privée dans laquelle j'exerçais. »

PAR DALILA SOLTANI

« Notre relation se limitait, au début, aux strictes formules de politesses. Il me plaisait vraiment en tant qu'homme. Grand, beau, galant et surtout sérieux et ponctuel, mais je ne pouvais pas lui manifester mon admiration tant j'étais pudique. Avec le temps, il a commencé à se rapprocher de moi. Nous devenions plus complices et un lien très fort se tissait entre nous. Le jour où il m'avait déclaré son amour, j'ai senti tout le bonheur qui me submergeait. On était heureux ensemble. Les jours s'écoulaient rapidement. Tout était tellement beau pour être vrai puisque je me suis réveillée un jour sur une terrible désillusion, nommée amour. Celui que je croyais fidèle était marié. Vous ne pouvez pas imaginer mon désarroi quant j'ai découvert le pot-aux-roses. En l'affrontant, il nia en bloc, ensuite, il m'avoua qu'il avait épousé sa cousine pour laquelle il n'éprouvait aucun sentiment. Le cœur brisé, j'ai quitté le boulot. Je me suis renfermée sur moi-même et j'ai perdu confiance en tous les hommes. Aujourd'hui, trois mois après cette douloureuse épreuve, je n'arrive pas à oublier le drame qui m'a secouée. Je n'arrive pas à gérer cette rupture et je m'isole de plus en plus du monde extérieur. Que dois-je faire ?

Loubna



Réponse :

La rupture amoureuse est très difficile à gérer. Elle représente une véritable "déchirure" qui s'apparente à un deuil. La rupture est toujours un moment difficile, notamment quand elle survient suite à une infidélité. Cependant, il existe des moyens pour y faire face et passer ce cap plus aisément. Dans votre cas, vous n'arrivez pas, trois mois après votre séparation, à dépasser le sentiment de perte et d'abandon que vous avez éprouvé après avoir découvert que votre amoureux vous trompait.

Il serait important de tenter d'analyser votre vécu actuel.

D. S.

Votre rupture évoque pour vous des sentiments de perte, d'abandon, de dévalorisation et d'impuissance. Vous pensez, au fond de vous, que vous ne pourrez plus être aimé, ainsi vous vous dévalorisez et vivez cette expérience comme un échec. Actuellement, vous semblez désirer reprendre votre vie en main, mais pour se faire, vous devez vous placer en tant qu'actrice dans cette situation, pour pouvoir avoir un œil neuf sur votre vécu.

Pour commencer à sortir de votre vécu douloureux, vous devez rompre votre isolement. Toute personne vivant une rupture ne doit aucunement s'isoler. La solitude renforce le sentiment de mal-être. Il faut vraiment en profiter de cette période pour vous recentrer sur vous-même. Attention rompre votre isolement ne veut aucunement dire vous investir dans une autre relation amoureuse. Vous devez vous offrir une période de célibat afin de faire le point pour ne pas reproduire les mêmes schémas dans le futur.

Vous pouvez aussi rencontrer une personne, pour laquelle vous éprouverez un sentiment amoureux, et qui vous aidera à cicatrifier votre blessure, mais à condition que cette nouvelle relation soit fondée sur une attirance réelle et réciproque et non sur une volonté de fuir la solitude".

Afin que cette période ne soit pas synonyme de solitude mais de liberté, il faut donc sortir, voir des amis, retrouver des plaisirs que vous ne ressentez plus, fréquenter des lieux nouveaux pour élargir vos horizons. Et si malgré cela, la rupture reste pesante, un soutien psychologique professionnel pourra s'avérer salutaire ...

SELON UN RAPPORT DES FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME

Une femme sur 3 est victime de violence

Une femme sur trois est aujourd'hui victime de violence conjugale au cours de sa vie. Selon le rapport des Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, toute femme, quelque soit son groupe social ou économique, peut être confrontée au fléau de la violence dans le couple. Ce phénomène qui frappe l'intimité du couple fait pourtant encore l'objet d'indifférence et reste ignoré de la sphère publique. C'est pourquoi The Body Shop a mené de nombreuses campagnes d'information sur la violence conjugale dans de nombreux pays dont les États-Unis, le Canada, la Malaisie, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark et le Portugal. Forte de son suc-

cès, la marque de cosmétiques, associée à la Fédération Nationale Solidarité Femmes a lancé une initiative le 11 août dernier, afin de sensibiliser le public à la condition des femmes victimes de violences conjugales.

6 femmes décèdent chaque mois sous les coups de leur mari

La violence conjugale constitue la forme la plus fréquente de violence envers les femmes. Selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur en France, ce ne sont pas moins de six femmes qui succombent chaque mois sous les coups de leur actuel ou ancien petit ami ou mari. Et les séquelles psycholo-

giques, sociales et économiques restent innombrables pour les victimes, qu'il s'agisse de femmes ou de familles entières.

Une campagne contre la violence

A Paris, près d'une personne sur deux (48%) déclare avoir été témoin de l'agression physique ou verbale d'une personne par son compagnon, que ce soit à la maison, dans un restaurant ou un bar. Alors que plus de 4 personnes sur 5 déclarent que la violence conjugale est un délit majeur qui doit être combattu par le gouvernement et la société, les statistiques montrent encore la souffrance de ces femmes au quotidien.

Ces chiffres soulignent donc la nécessité de lutter contre la violence conjugale qu'elle soit psychologique ou physique. C'est pourquoi, The Body Shop lance avec la collaboration de la Fédération Nationale Solidarité Femmes une grande campagne de sensibilisation et de récolte de fonds intitulée "Faisons reculer la violence conjugale". Pour faire face à ce problème qui ne constitue pas uniquement une affaire privée entre un homme et une femme, la campagne a choisi de donner les conseils d'aide et de soutien à ces femmes en détresse. Cette initiative veut aussi permettre aux témoins de victimes de ces drames de s'informer sur les solutions de lutte face à ce sujet tabou et difficile.

2055 : l'ère des amours virtuelles

Bonjour les idylles virtuelles, au placard les amours malheureuses et autres déceptions du couple. Selon une étude de plus sérieuses, un Français sur deux envisagerait de pouvoir tomber amoureux d'une personne virtuelle, dans près de 50 ans ! Drôle de prémonitions pour les rois de la séduction, direz-vous ? Et pourtant... Mi-geek, mi-platonique, les Français pourraient bien s'illustrer dans une nouvelle façon d'aborder les rapports "amoureux". Et à en croire les habitants de l'hexagone, 2055, sera l'ère de l'amour virtuel ! Le sociologue Ronan Chastellier tente de nous éclairer sur ce changement de mœurs un brin surprenant...

Le Net, le nouvel entremetteur !

Webcams, anonymat, instantanéité des messages, sites de rencontres pour rendez-vous virtuels... La technologie développée autour de secteur des rencontres sur le NET n'a aujourd'hui rien à envier au monde réel. Et pour les timides, les célibataires endurcis ou les adeptes des amours à distance, Internet est le lieu idéal pour faire des rencontres amoureuses. Pour l'expert, "l'amour, la passion amoureuse se sont nourris depuis toujours d'obstacles et d'épreuves compliquées ; les innovations technologiques devraient à l'avenir faciliter les choses."

Il n'est donc pas étonnant d'apprendre d'après une étude conduite pour le site de rencontre Match.com, que pour 61% des Français, les innovations technologiques faciliteront les rencontres, en 2055. Pour Ronan Chastellier, sociologue, la toile est bien une incontournable :



nable : "En 2055, les intermittences du cœur et les transports de l'amour passeront par Internet. Les innovations technologiques vont donner un sérieux coup de jeune aux rituels de la rencontre amoureuse."

L'idylle virtuelle pour le futur ?

Fans du Net, c'est pas moins de 30 millions de personnes qui naviguent par jour, et plus de 5 millions d'internautes qui sont membres de réseaux communautaires.

Internet, au service de l'amour ? La rencontre entre avatars est-elle en train de détrôner les amoureux qui se bécotent sur les bancs publics ? Pour les Français, il ne

faut tout de même pas pousser le bouchon trop loin ! Si un sur quatre déclare qu'il serait prêt à vivre une relation virtuelle en 2055, l'amour se vit toujours en chair et en os pour 3 Français sur 4. "Critères, échanges de données, calcul de compatibilité sont vécus comme un moyen de modifier la fatalité. Même si on le sait bien, l'amour ne sera jamais déterminé par la technologie et restera un événement pur, sans cause. Quant à la relation, elle sera toujours l'oeuvre du quotidien, de la réalité. Un paradoxe entre virtualité et réalité qui sera à résoudre dans le futur.", conclut Ronan Chastellier.

Les 18-24 ans plus séduits par le virtuel

Et pourtant, les 18-24 ans, pourraient bien être séduits par les idylles virtuelles. Et les jeunes en sont d'autant plus convaincus, qu'ils sont de fervents utilisateurs du web. Selon 62% des 18-24 ans, en 2055 il sera envisageable d'être séduit par un avatar. Pour le sociologue, ce résultat n'est pas anodin, il traduit la dynamique future des comportements amoureux et des protocoles de séduction. L'amour a toujours été le lieu de l'illusion, de l'imaginaire, pas étonnant qu'il soit celui des pseudos et des avatars. Il sera possible, dans un premier temps, de tomber amoureux d'une personne fictive, virtuelle, d'un "voluptueux mirage". L'objet de quête de l'amour courtois sera déplacé dans les sphères du virtuel et des nouvelles technologies ; ce qui ne changera pas c'est l'idéalisation de l'être aimé."

CIRCULATION

L'heure qui tue pendant le ramadan à Dubaï

Dans la ville de Dubaï, tentaculaire et congestionnée, l'heure qui précède la rupture du jeûne du mois du ramadan s'avère extrêmement dangereuse sur les routes, selon la police locale.

La plupart des accidents se produisent dans l'heure qui précède l'iftar", constate un porte-parole de la police de Dubaï, le commandant Fayçal al-Naïmi, selon lequel "la vitesse excessive, la fatigue due au jeûne et le manque de concentration" rendent ce segment horaire très risqué pour les conducteurs.

"Ce qui change pendant le ramadan, ce n'est pas tant le nombre d'accidents mais l'heure à laquelle ils arrivent", a indiqué à l'AFP cet officier du département de la circulation.

Un quotidien local, 7Days, s'est associé à une agence de publicité pour mettre en garde, à grand renfort de panneaux, les conducteurs contre cette heure fatale.

L'un d'eux montre un individu, appelé Akram, hirsute et l'air exténué. "Cet homme a du sang sur les mains (...) il a été impliqué dans 84 accidents", lit-on en bas de l'affiche.

Mais on comprend vite en poursuivant la lecture qu'il s'agit d'un secouriste qui, en raison de ses nombreuses interventions



sur les lieux d'accidents d'avant l'iftar, n'a jamais eu le temps d'en profiter en famille depuis le début du ramadan.

La campagne lancée à la mi-ramadan part du même constat que celui fait par le département de la circulation de la police de Dubaï qui indique que neuf personnes sont mortes sur les routes, avant l'iftar pour la plupart, pendant les 13 premiers jours du ramadan, sans compter les nombreux blessés.

En 2007, dix personnes sont mortes au total pendant tout le mois du ramadan, a expliqué le commandant Naïmi, qui espère que les statistiques ne vont pas s'affoler pendant le reste du mois sacré.

L'officier n'a qu'un mot à la bouche à l'adresse des automobilistes: "prudence, prudence et encore prudence". "Il faut qu'ils réalisent que l'automobile peut être aussi un outil avec lequel on se tue et on tue".

Il ajoute que les services de police se préparent déjà aux périodes de fête d'après le ramadan qui connaissent habituellement, selon lui, de nombreux accidents sur les autoroutes inter-urbaines.

"Nous allons envoyer de courts messages sur les téléphones portables des habitants de Dubaï leur souhaitant bonne fête et leur demandant de faire attention sur les routes", a indiqué le commandant

Naïmi.

Pendant le ramadan, la plupart des accidents ont lieu à l'intérieur de Dubaï, causés par des automobilistes voulant gagner au plus vite leur domicile avant l'iftar. Sept des neuf morts sont tombés dans Deira, la partie centrale et densément peuplée de la ville, et deux dans Bur Dubaï, zone plus aérée située plus à l'ouest.

Parmi les victimes, six étaient au volant, deux étaient des piétons fauchés sur les routes et une était passagère à bord d'un véhicule, a précisé un autre responsable de la police de Dubaï.

Plus généralement, la ville de Dubaï, en raison d'une activité débordante, est très congestionnée et les responsables de l'Autorité des routes ne cessent de tenter de remédier au problème.

Cet organisme a indiqué, selon la presse, plancher sur un projet consistant à étaler les heures d'ouverture des administrations, commerces et différents services pour tenter de rendre la circulation plus fluide.

Le chef de cet organisme, Matar al-Tayar, a suggéré aussi d'ouvrir certains bureaux dès cinq heures du matin et d'encourager les transports publics, précisant que le nombre de bus allait atteindre 2.500 en 2009. Le nombre de voitures circulant à Dubaï est passé de 350.000 en 2005 à 850.000 actuellement, d'où la pression constante sur les axes routiers en dépit de leur multiplication et de leurs agrandissements.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION DES TRANSPORTS DE LA WILAYA DE GHARDAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.../2008

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé conformément aux articles 21 et 24 du décret présidentiel n° 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété, pour l'acquisition du matériel de servitude des exploitations du vieil aéroport de Ghardaïa en 03 lots.

Lot 1 : le matériel d'agencement
Lot 2 : le matériel de manutention à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport
Lot 3 : les équipements spécifiques pour les bureaux

Les soumissionnaires intéressés et qualifiés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des transports de la wilaya de Ghardaïa.

Tout fournisseur intéressé peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut bénéficier que de trois lots au maximum. Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires dûment légalisées suivantes :

a- L'offre administrative technique comprend :

- La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges dûment signé et daté
- Extrait de rôles apuré ou contenant un échéancier (original ou copie légalisée)
- Le registre du commerce (copie légalisée)
- Le bilan financier de la dernière année visé par les services des impôts
- Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée)
- Copie des statuts pour les SARL, SNC et EURL
- Attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valides le jour de la soumission pour les entreprises nationales (publiques ou privées)
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, en cours de validité le jour de la soumission

- Délais de livraison
- Caution de soumission supérieure ou égale à 1% du montant de la soumission en TTC
- Cahier des charges dûment visé sans indication du montant de la soumission

b- L'offre financière doit comprendre :

- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire
- La soumission selon le modèle joint au cahier des charges dûment signé par le soumissionnaire

Les offres technique et financière devront être séparées avec indication pour chaque pli (offre technique) et (offre financière) remises en un seul pli sous double enveloppe adressée à : LA DIRECTION DES TRANSPORTS DE LA WILAYA DE GHARDAIA.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention :

(Avis d'appel d'offres national ouvert pour l'acquisition du matériel de servitude des exploitations du vieil aéroport de Ghardaïa)

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un jours (21) à partir de la 1re parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de remise des offres à 14h00. Et si cette date coïncide avec un jour férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit et ce, en séance publique au siège de la Direction.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°11/2008

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Ghardaïa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour réaliser les travaux d'aménagement urbain dans le cadre de l'opération de viabilisation du site Oued Nechou commune de Ghardaïa (1re tranche).

Les entreprises qualifiées, intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges au bureau d'étude URBAT Sidi Abaze, Bounoura, contre paiement de 2.000,00 DA.

Les soumissions constituées des offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous devront être déposées au siège de la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Ghardaïa (rue Mammour Rouani TEM), dans un délai de 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. Les pièces réglementaires exigées sont :

A- Offre technique :

- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire ou par une (des) personne (s) dûment autorisée (s). Cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre
- Cahier des prescriptions spéciales (CPS), signé et paraphé
- Certificat de qualification et classification de catégorie 3 et plus activité principale travaux publics pour les lots voirie et catégorie 2 et plus activité principale bâtiment pour les lots éclairage public et catégorie 2 et plus activité hydraulique pour les lots AEP et assainissement de catégorie 1 et plus activité principale bâtiment pour les lots aménagement extérieurs
- Extrait de rôles
- Attestations CNAS - CASNOS - CACOBATPH
- Statuts de l'entreprise
- Casier judiciaire du signataire de la soumission
- Registre du commerce (nouvelle immatriculation)

- La caution de soumission d'un montant qui ne pourrait être inférieur à 1% du montant de l'offre financière en TTC, émise par une banque ou la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP)

- Bilans fiscaux de l'entreprise pour les 03 dernières années
- Planning prévisionnel des travaux
- Liste des matériels destinés au projet
- Les qualifications et l'expérience des personnels clés qui dirigent le projet
- Références du soumissionnaire pour les marchés similaires

B- Offre financière :

- Lettre de soumission signée par l'entreprise
- Bordereau des prix unitaires signé par l'entreprise
- Le devis quantitatif et estimatif signé par l'entreprise

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes anonymes et ne comporter que les mentions suivantes :

- Enveloppe n° 01 (offre technique)
- Enveloppe n° 02 (offre financière)

Elle seront remises en un seul pli sous double enveloppe extérieure anonyme et ne doit contenir que la mention :

(Viabilisation du site Oued Nechou commune de Ghardaïa (1re tranche) lot...)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres devront être déposées au plus tard le dernier jour de la date limite de dépôt des offres avant 14h00.

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 14h30, en séance publique au siège de la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Ghardaïa. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Au cas où il s'agirait d'un jour férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit dans la même heure.

L'OBÉSITÉ DIMINUERAIT LA FERTILITÉ DES HOMMES

Les hommes obèses auraient plus de mal à devenir papa

On savait que les femmes obèses avaient souvent plus de difficulté à devenir maman que les autres, mais qu'en est-il des hommes ? Il pourrait bien en être de même : une nouvelle étude américaine révèle en effet que les hommes obèses seraient moins fertiles que les autres.

Des chercheurs de l'université de Pennsylvanie ont suivi 87 hommes, âgés de 19 à 48 ans. Ils ont alors remarqué que ceux qui étaient obèses avaient plus de mal à devenir papa. Comment l'expliquer ? La cause viendrait d'un dérèglement hormonal. Les chercheurs ont mesuré les taux de différentes hormones et se sont aperçus que chez les obèses les taux de LH (luteinizing hormone) et FSH (follicle stimulating hormone) étaient plus bas que chez les hommes de poids normal. Ces deux hormones sont essentielles à la reproduction et un déficit pourrait expliquer une baisse de fertilité.

L'obésité masculine était déjà associée à une baisse du niveau de testostérone et à un risque plus important de troubles érectiles. «Si l'on ajoute à cela ces dérèglements hormonaux on peut considérer l'obésité comme un facteur d'infertilité masculine», soulignent les auteurs.

ARABIE SAOUDITE

L'obésité, un gros problème

Maigrir ? Lourde tâche, surtout en Arabie Saoudite. De plus en plus de Saoudiennes sont obèses et manquent d'exercice. Or, les salles de sport pour les femmes du royaume se comptent sur les doigts d'une main, déplore le journaliste Osama Al-Sebaie dans ArabNews. Les rares établissements disponibles se trouvent dans des cliniques privées, et leur prix est prohibitif. Faute de salles de sport accessibles au plus grand nombre, "les seuls endroits où les femmes peuvent faire un peu d'exercice sont les trottoirs, généralement arpentés par des femmes enceintes proches de leur terme, écrit le journal de Djeddah. Mais, aujourd'hui, toutes les femmes sortent marcher dans la rue. La plupart ne sont pas enceintes, mais cherchent seulement à perdre du poids. Toutefois, la pratique de cet exercice sur les trottoirs n'est pas sans inconvénient. Il n'est pas rare de voir des hommes, à pied ou en voiture, harceler les femmes qui sortent marcher. Et puis il y a le problème des nids-de-poule, dont la traversée s'avère parfois périlleuse. Enfin, il y a la pollution. Les gens qui sortent marcher ont besoin d'air frais et de calme. L'ouverture de clubs de sport pour femmes paraît donc inévitable si nous voulons lutter sérieusement contre l'obésité dans notre société", conclut le quotidien saoudien.

La pauvreté nuit gravement à la santé

Un sondage Ipsos réalisé par le Secours populaire français les 22 et 23 août auprès d'un échantillon de 1 002 personnes, révèle une très triste réalité : près de quatre Français sur dix (39 %) ont déjà renoncé à un soin, ou l'ont retardé, en raison de son coût. Face à l'augmentation du coût de la vie, les ménages réduisent leur budget santé. Ainsi, 40 % des Français ont renoncé ou retardé à se soigner à cause du coût trop élevé des soins. Au palmarès des soins sacrifiés ou retardés : l'achat de prothèses dentaires arrive en tête (31 % des personnes interrogées), suivi de l'achat de lunettes ou de lentilles de contact (29 %), puis d'une consultation chez un spécialiste (24 %) ou chez un dentiste (23 %). Les petits revenus (moins de 1 200 euros par mois) sont 22 % à penser que leur état de santé n'est "pas satisfaisant" contre 3 % de ceux qui gagnent plus de 3 000 euros mensuels et 8 % de ceux qui gagnent entre 2 000 et 3 000 euros. Pour une large majorité des sondés, la situation ne devrait faire que se détériorer puisque 85 % d'entre eux estiment que les risques sont plus élevés pour leurs enfants de "connaître un jour une situation de pauvreté". Autre constat inquiétant, 30 % ont le sentiment de ne pas "avoir les moyens financiers pour disposer d'une alimentation saine et équilibrée".

RAPT D'ENFANTS

LE CAUCHEMAR CONTINUE

Le rapt d'enfants est devenu une réalité indéniable en Algérie. Ce phénomène étranger à notre société est en passe de gagner du terrain. Pour preuve, les cas d'enlèvement d'enfants dont fait état

journallement la presse nationale sèment la psychose. Une psychose explicable quand on sait que plusieurs cas d'enlèvement se sont achevés par le viol et le meurtre ignoble d'un enfant innocent.



PAR DALILA SOLTANI

La situation est au rouge, selon les prévisions de bon nombre d'observateurs avertis, qui expliquent le phénomène par une recrudescence des actes de banditisme, de terrorisme, ou de pédophilie.

Aujourd'hui, le kidnapping des enfants reprend de plus belle dans diverses régions du pays, dont la Kabylie, en proie à des actes de terrorisme et de banditisme qui ne cessent de gagner du terrain. L'histoire de la gamine âgée de 13 ans kidnappée à El Rahmania, quelques jours avant le début du mois sacré, alors qu'elle se rendait chez son frère, l'enlèvement de Amira, âgée de 3 ans, ravie deux jours avant le début du ramadhan, le rapt d'un fils de commerçant à la commune de Ouadhias à Tizi Ouzou, sont autant de cas révélateurs de l'ampleur effrayante que prend ce fléau ravageur.

La petite Amira retrouvée morte

La petite Amira Hamzaoui, portée disparue deux jours avant le début du mois sacré, a été retrouvée dimanche dernier morte. Agée d'à peine trois ans, la petite fille jouait devant la maison de ses parents, une ferme située à Aïn Tagourait, wilaya de Tipasa, lorsqu'elle a été enlevée. La gamine, en compagnie de sa sœur et de son cousin âgé de 16 ans, respirait le bonheur en cette mi-journée ensoleillée. Il a fallu d'une minute d'inattention pour que la petite disparaisse. Sa maman, effondrée, a longuement cherché l'enfant, mais en vain. Elle n'était plus là. «Amira,

ne pouvait pas sortir seule, ce n'est qu'un bébé. C'est que quelqu'un l'a enlevé», n'a cessé de répéter la mère au bord de la dépression. Les espoirs de la famille de Amira sont restés vains, malgré les innombrables SOS lancés à travers la presse. Mais, l'on a découvert, dimanche dernier, le corps sans vie de l'enfant.

En effet, Amira, le petit ange gracieux, comme aime l'appeler ses proches, a été retrouvée assassinée. Son petit corps a été retrouvé à un stade de décomposition évolué. Chose prévisible. Le corps portait des marques de maltraitements et de viol qui emmènent les éléments de l'ordre à explorer l'hypothèse d'un éventuel pédophile qui guettait la petite, et dont le visage était familier. L'hypothèse est renforcée par l'accusation qu'a portée la famille de la petite contre un cousin qui avait l'habitude de leur rendre visite fréquemment et que la petite adorait. Une enquête a été ouverte pour connaître les motifs du meurtre. Les services de sécurité de la wilaya de Tipasa se disent incapables de se prononcer sur les circonstances du meurtre avant de s'appuyer sur le rapport du médecin légiste, élément indispensable susceptible de diriger l'enquête vers une piste plausible.

A El Rahmania, encore un rapt d'enfant

Fatiha ne savait pas que la visite qu'elle allait rendre à son frère, berger, à la région de Chouakria, dans la même commune, allait être la dernière. La jeune fille a été kidnappée quelques jours avant le début du ramadhan alors qu'elle se rendait sur le lieu de travail où

exerçait son frère comme berger. Fatiha n'a plus donné signe de vie depuis pour laisser derrière elle sa famille totalement effondrée.

La famille de la victime a contacté les services de la gendarmerie qui ont procédé à une enquête minutieuse afin de déterminer les circonstances du kidnapping. Mais, à ce jour aucune suite n'a encore été donnée. L'hypothèse de l'enlèvement a été soulevée, surtout en sachant que la famille de la victime avait reçu des appels anonymes demandant une rançon, mais qui étaient sans suite, selon les déclarations de l'oncle de Fatiha. La famille de la victime prie pour la retrouver saine et sauve.

Enfin, il est à noter que les cas de kidnapping sèment une véritable psychose dans le cœur de la population. Une psychose légitime lorsqu'on sait que les statistiques des services de sécurité ont fait état de 841 enfants kidnappés de 2000 à 2007, année où 41 enfants ont été enlevés durant les quatre premiers mois, tandis qu'en 2006, 86 enfants enlevés ont été retrouvés morts. Ainsi, la gendarmerie a enregistré 4 enlèvements suivis de viol, en 2006, 2 en 2007 et 6 en 2008. Ce qui laisse croire que l'abus sexuel reste l'un des motifs les plus fréquents, vint ensuite la demande de rançon et le transfert d'organes.

Dans l'espoir que la famille retrouve rapidement, la jeune Fatiha, saine et sauve, les parents d'enfants en bas âge sont appelés aujourd'hui plus que jamais à se montrer plus prudent et vigilant pour protéger leur progéniture de tous risques.

D. S.

CANCER DES OS

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Il existe deux types de cancer des os : le cancer primitif des os, assez rares, et le cancer secondaire des os, ou métastases osseuses, bien plus fréquentes.

PAR SORAYA HAKIM

Cancer primitif de l'os

Les cancers primitifs des os sont des cancers localisés dans l'os, ou à sa périphérie immédiate, qui se développent à partir du tissu osseux, cartilagineux ou fibreux. Ils sont assez rares. Les principaux sont l'ostéosarcome, le chondrosarcome, le sarcome d'Ewing et le myélome

multiple.

Les cancers secondaires des os, ou métastases osseuses, sont des localisations à distance, dans l'os, du cancer d'un autre organe : prostate, rein, sein, thyroïde,...

L'ostéosarcome

C'est la plus courante des tumeurs malignes osseuses primitives. Dans la majorité des cas, elle survient chez l'enfant et l'adolescent ou l'adulte jeune. Sa cause est généralement inconnue. La tumeur se développe habituellement près des extrémités (métaphyses) des os longs se trouvant au voisinage de l'articulation du genou (fémur, tibia) et de l'épaule (humérus). Elle s'accompagne de douleurs persistantes et d'une tuméfaction. Une trentaine de nouveaux

cas par an sont enregistrés dans notre pays.

Le chondrosarcome

Il se développe à partir du cartilage et atteint les os volumineux comme le fémur, le tibia ou l'humérus, mais il peut aussi siéger sur le bassin ou sur de nombreux autres os. Il touche surtout l'adulte après 30 ans.

Le sarcome d'Ewing

Ce type de cancer de l'os affecte surtout l'enfant entre 10 et 15 ans, plus rarement l'adulte jeune. Les garçons sont un peu plus touchés que les filles (1,5/1). Il est caractérisé par une prolifération de petites cellules rondes naissant dans la région centrale de l'os. Il s'accompagne de douleurs

persistantes, d'une tuméfaction et parfois d'une fracture. La tumeur touche avec une égale fréquence les os plats ou courts (bassin, côtes, vertèbres) et les os longs (fémur, péroné, tibia, humérus), plus souvent sur le fût de ces os (diaphyse) qu'à leur extrémité (métaphyse). Une dizaine de nouveaux cas sont diagnostiqués par an.

Le myélome multiple

Ce cancer, aussi appelé maladie de Kähler, est caractérisé par une prolifération maligne, d'origine inconnue, de plasmocytes (cellules produisant et excréant les anticorps dans le plasma sanguin) dans la moelle osseuse. Ces derniers sécrètent des substances qui entraînent progressivement une destruction du tissu osseux. Il se développe généralement chez l'adulte entre 50 et 80 ans. Il est un peu plus fréquent chez l'homme que chez la femme.

Le rôle de la chirurgie

La chirurgie joue un rôle très important dans le traitement de la plupart des cancers des os. La combinaison des différents traitements (chimiothérapie, radiothérapie et chirurgie) et les progrès en matière de chirurgie ont permis de diminuer le recours à l'amputation (seulement 5% des cas). Les médecins procèdent chaque fois que c'est possible à une reconstruction osseuse (greffe ou prothèse).

GROSSESSE

Comment la listériose peut passer la barrière placentaire



Des chercheurs de l'Institut Pasteur ont établi comment une bactérie responsable de la listériose peut passer de l'intestin au placenta et provoquer des infections sévères au fœtus, pouvant entraîner une naissance prématurée ou une fausse couche, selon la publication en ligne de la revue Nature.

La listériose est une infection d'origine alimentaire causée par la bactérie *Listeria monocytogenes*, qui peut contaminer de nombreux aliments : légumes crus, plats cuisinés prêts à la consommation, fromage, charcuterie... Elle est particulièrement redoutable pour les femmes enceintes.

On savait déjà comment la bactérie pouvait traverser la barrière intestinale et atteindre la circulation sanguine, mais c'est la première fois, selon les chercheurs, qu'est découvert le mécanisme moléculaire permettant à une bactérie pathogène de "traverser le placenta pour atteindre le fœtus chez la femme enceinte".

Pour comprendre le processus, l'équipe conduite par Marc Lecuit, Pascale Cossart et leurs collègues de l'Institut Pasteur, de l'Inserm et de l'INRA, ont mis au point deux modèles animaux de listériose humaine: la gerbille, un rongeur naturellement sensible à la bactérie, et une souris génétiquement modifiée. Ils ont pu ainsi mettre en évidence comment deux protéines de la *Listeria*, InlA et InlB, pouvaient se coller au placenta et le traverser, en interagissant avec des récepteurs spécifiques.

Ces travaux, indiquent les chercheurs dans un communiqué, permettent de "mieux comprendre le pouvoir pathogène" de la *Listeria* et d'envisager à plus long terme des molécules capables de l'empêcher d'atteindre le fœtus.

MALADIES PULMONAIRES

inhalateurs liés à une forte hausse du risque de décès

Les inhalateurs les plus prescrits pour les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) sont liés à un risque accru de près de 60% de décès par attaque cardiaque ou cérébrale lorsqu'ils sont utilisés pendant plus d'un mois, selon une étude publiée mardi.

Une vaste analyse portant sur les résultats de 17 essais cliniques auxquels ont participé 14.783 patients souffrant de MPOC (bronchite chronique, emphysème...) a montré que ceux ayant inhalé des anticholinergiques pendant plus d'un mois avaient accru leur risque de mortalité par maladies cardio-vasculaires, attaques cardiaques ou cérébrales.

Ce risque était supérieur de 58% par rapport aux patients du groupe traités avec un placebo ou une autre thérapie, ont indiqué les auteurs de cette recherche. L'accroissement de ce risque de mortalité a été particulièrement manifeste dans les cinq essais cliniques de longue durée (plus de six mois), ont précisé les auteurs de cette étude parue dans le Journal of the American Medical Association (JAMA) daté du 24 septembre. Les anticholinergiques contenus dans des inhalateurs appartiennent à une classe de médicaments dilatant les voies respiratoires pour les empêcher de se rétrécir et faciliter



ainsi la respiration. Ils empêchent également des spasmes qui provoquent un resserrement soudain des bronches. Les deux anticholinergiques dispensés dans les inhalateurs les plus prescrits sont le bromure de tiotropium, commercialisé sous le nom de Spiriva par le laboratoire américain Pfizer et le bromure d'ipratropium ou Astrovant, produit et vendu par la firme pharmaceutique allemande Boehringer Ingelheim. "Une réévaluation par les autorités de réglementation du risque posé par ces

médicaments s'impose de façon urgente", juge le Dr Sonal Singh, de l'Université de Wake Forest (Caroline du Nord, sud-est), un des co-auteurs de ces travaux. "Les patients souffrant de MPOC qui utilisent ces inhalateurs courent un risque excessif d'accidents cardiovasculaires graves", ajoute-t-il.

"En termes absolus, si ces inhalateurs sont utilisés régulièrement pendant un an, près d'un patient sur 40 risque de décéder d'une crise cardiaque liée à cette classe de médicament tandis que près d'un sur 174 risque une attaque cardiovasculaire non fatale", précise-t-il.

Le Dr. Yoon Loke, de l'Université d'East Anglia en Grande-Bretagne a également participé à cette étude. Les MPOC sont la quatrième cause de morbidité et de mortalité aux Etats-Unis et devraient devenir la cinquième maladie mondiale en 2020 en termes de coûts économiques. La crise cardiaque est la principale cause de mortalité chez les personnes souffrant de MPOC. Le Spiriva de Pfizer est le plus prescrit pour le traitement de longue durée des symptômes des MPOC. Il consiste en une dose quotidienne. Le Spiriva est aussi le plus largement utilisé. Plus de huit millions de malades souffrant de MPOC l'ont utilisés depuis sa mise sur le marché.

VOLLEY-BALL

Un championnat maghrébin début novembre à Tunis

Un championnat maghrébin de volley-ball, seniors, est prévu début novembre prochain à Tunis, apprend-on de source médiatique à Tunis.

Le tournoi regroupera, outre celle du pays hôte, les sélections d'Algérie, du Maroc et de Libye, ajoute la même source, sans donner de date précise du déroulement de ce championnat.

Ces joutes maghrébines seront une occasion aux différentes sélections participantes pour préparer les championnats arabes de volley-ball, prévus à Bahreïn en décembre prochain, a-t-on relevé. L'organisation de la compétition a été décidée par les ministères de la jeunesse et des sports des pays du Maghreb, et devra se tenir une fois l'an en alternance, dans les pays de la région, précise la même source.

Par ailleurs, on indique, que la candidature tunisienne pour accueillir le championnat d'Afrique des Nations CAN-2009 de la discipline, sera examinée par le conseil de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), lors de sa réunion, le 05 novembre prochain au Caire (Egypte).

Concernant le déroulement des championnats d'Afrique cadets et cadettes, initialement projetés pour septembre et octobre 2008, puis reportés pour des motifs d'engagements scolaires des joueurs participants, ils auront lieu avant décembre prochain, à une date qui sera fixée prochainement, a-t-on ajouté.

Le championnat d'Afrique des cadettes était initialement prévu du 18 au 25 septembre en Tunisie, et celui des cadets du 1er au 10 octobre en Egypte.

BASKET-BALL : CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION

Résultats et classements de la 3e journée

Résultats :

Groupe A :	
WBAB - USMMH	58-49
AUA - WAB	61-69
GSP - NBS	93-83
CRBT - ABS	84-75

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	6	3
2. WA Boufarik	5	3
3. WB Ain-Bénian	4	2
-- AB.Skikda	4	3
-- USMM Hadjout	4	3
-- CRB Témouchent	4	3
7. NB Staoueli	3	2
-- AU Annaba	3	3

Groupe B :	
CRMB - JSBM	67-71
TRB Blida - ASPPTA	44-71
NAHD- CRBDB	72-81
O.B. - NRMH	83-66

Classement	Pts	J
1. ASPPT Alger	6	3
-- CRB Dar Beida	6	3
3. NA Hussein-Dey	5	3
- . O.Batna	5	3
5.. TRB Blida	4	3
-- JSB M'Sila	4	3
7. NRM Harrach	3	3
--CRM Birkhadem	3	3

HANDBALL: PRÉPARATION DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Le Mondial et les Jeux Méditerranéens au programme des "Verts" en 2009

L'équipe nationale algérienne de handball (séniors-hommes) prendra part à deux importants rendez-vous en 2009 à savoir, le Mondial-2009, qui se déroulera du 16 janvier au 1er février en Croatie, et les jeux Méditerranéens-2009 prévus du 26 juin au 5 juillet à Pescara (Italie).

En prévision de ces deux échéances, la sélection algérienne reprendra les entraînements dès le 20 octobre prochain sous la houlette de l'entraîneur national Kamel Akkab, afin de préparer le tournoi "Carpati Trophy 2008" qui aura lieu du 23 au 27 octobre en Roumanie. Avant le



Mondial croate, les "Verts" auront au menu deux autres tournois à l'étranger,

le 1er du 5 au 12 décembre en Arabie Saoudite, le second du 9 au 12 janvier en France où se déroulera le traditionnel tournoi de "Bercy Paris".

La 2e partie de la préparation concernant les "Jeux Méditerranéens de Pescara" se déroulera du 10 au 20 juin en Italie.

Voici par ailleurs, le programme complet de préparation

du 20 au 22 Octobre 2008: stage de préparation à Alger
 du 23 au 27 Octobre: tournoi international "Carpati Trophy 2008 (Roumanie)
 du 2 au 4 décembre: stage à Alger
 du 5 au 12 décembre: stage et compétition en Arabie Saoudite.
 du 3 au 8 janvier 2009: stage à Alger
 du 9 au 12 janvier: Tournoi international de Paris-Bercy (France)
 du 16 janvier au 1er février: Championnat du monde en Croatie
 du 23 au 28 février: Stage à Alger
 du 23 au 29 mars: Stage à Alger
 du 23 au 29 avril: Stage à Alger
 du 24 au 30 mai: Stage à Alger
 du 10 au 20 juin: Stage pré-compétitif en Italie
 du 23 au 25 juin: Stage pré-compétitif à Alger
 du 26 juin au 5 juillet: Jeux méditerranéens de Pescara (Italie).

AÏN TEMOUCHENT

Une enveloppe de 2,5 millions de Dinars pour les clubs phares

Une enveloppe financière de 2,5 millions de Dinars du fonds de solidarité a été octroyée par le wali de Aïn Temouchent aux clubs phares de football et de basket-ball de la wilaya, à l'issue de sa rencontre avec les présidents de ces associations, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des directeurs de la jeunesse, des loisirs et des sports et de l'action sociale de la wilaya, le responsable de l'exécutif a précisé que cette première subvention constitue "une bouffée d'oxygène pour les clubs en ce début de saison". D'autres aides seront allouées, a-t-il indiqué, "en fonction des disponibilités", avant de mettre l'accent sur "la gestion

rigoureuse de ces fonds, la wilaya manquant de ressources". Tout en remerciant le wali pour cette première aide et de l'intérêt qu'il accorde au mouvement sportif de la wilaya, les présidents des cinq clubs en présence ont assuré le chef de l'exécutif de l'utilisation rationnelle de ces enveloppes. Les clubs de basket-ball du chabab riadhi de Temouchent (CRT) et du chabab riadhi de Beni Saf (CRBS) ont reçu, respectivement, 250.000 Dinars et 200.000 Dinars pour la couverture de leurs frais d'engagement au titre de la saison sportive 2008-2009. Pour le même objectif, les équipes de football de Zidoria et d'El Amria se sont vues allouer, chacune, une somme de 300.000 Dinars.

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
 ET POPULAIRE
 WILAYA DE TIZI-OUZOU
 DAIRA DE BOUZEGUENE
 COMMUNE DE BOUZEGUENE

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur AZOUAOU Mohand, né le 20/05/1954, fils de Rabah et de AMARI Ounissa, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «THAOUINT» situé au village AIT-SAÏD, commune de BOUZEGUENE, d'une superficie de 357,00 m².

Limité dans son ensemble :

- Au Nord-ouest par : une piste agricole
 - Au Nord-est par : une piste carrossable
 - Au Sud-est par : la propriété héritière AZOUAOU Hocine
 - Au Sud-ouest par : les propriétés héritières AZOUAOU Hocine et AZOUAOU Mohand Arab

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguene par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
 DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA DE MEDEA
 SERVICE DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE

Vu le marché n° 442 en date du 10/09/2007 relatif à la réalisation de résidence universitaire 2000 lits avec dépendances à Médéa, lot n° 02 : logement d'astreinte, bloc administration et bloc socio-culturel.

- Vu le non-respect des engagements contractuels
 - Vu la visite du chantier du 21/09/2008

L'entreprise Maaskri Belkacem - Hay 05 Juillet à Médéa - wilaya de Médéa titulaire du marché relatif à la réalisation d'une résidence universitaire 2000 lits avec dépendances à Médéa, lot n° 02 logement d'astreinte, bloc administration et bloc socioculturel, visé par le comité des marchés de la wilaya, sous le numéro 442 en date du 10/09/2007, visé par le contrôleur financier sous le numéro 2920 en date du 17/10/2007 et approuvé par le maître de l'ouvrage en date du 30/10/2007, est mise en demeure d'accélérer la cadence des travaux et d'honorer ses engagements contractuels et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de huit (08) jours à dater de la publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

A défaut, les mesures coercitives seront prises à son encontre.

Le directeur

IL A DÉCIDÉ DE DÉMISSIONNER À CAUSE DU REPORT DU DERBY

Fullone : «Je pars aujourd'hui à Malaga»

L'entraîneur des Rouge et Noir a décidé de mettre fin à son aventure avec les Rouge et Noir.

Il ne comprend pas comment notre football se gère. Et dans cette honteuse situation, il a décidé de rendre le tablier. Mais, avant de prendre son avion aujourd'hui, il a tenu à s'exprimer pour secouer les amoureux du ballon rond Algérien. Alors écoutons-le.

Comment avez-vous vécu le report du derby contre le MCA ?

« C'est un championnat au menu ou quoi. De toute ma carrière de joueur et d'entraîneur, je n'ai jamais vécu ce genre de situation. C'est vraiment honteux. Expliquez-moi une chose ; Vous pouvez changer les dates des journées comme vous en avez envie ou quoi ? Donc, si quelqu'un pense que ce n'est pas bien de jouer aujourd'hui car il fait trop chaud ou trop froid, on change de date. S'il pleut, on ne joue pas. Non ! Ce n'est pas comme cela que le football progressera, croyez-moi ! C'est de la folie. Je vais vous donner un exemple. Quand, j'étais l'entraîneur du WAC, on avait un match de coupe Arabe à disputer le vendredi à El Khartoum. Et un autre rendez-vous de la ligue des champions Africains le dimanche en Ruanda. On n'a pas demandé de report. On a pris le taureau par ses cornes, la direction avait loué un jet privé pour le déplacement et l'on est parti jouer la partie. Dans la vie, il y a des règlements à respecter. Et c'est la même chose en football. Sinon, c'est l'embouteillage.

Donc, vous n'acceptez pas cette décision, n'est-ce pas ?

Ce n'est pas à moi de refuser la décision. Mais, je dois dire la vérité. Car, j'aime ce pays. Et je veux que son football redevienne comme il était. C'est ce qui me pousse à dire les quatre vérités en face à la place des autres qui restent les bras croisés.

Soyez plus explicite...

Avant de venir à Alger, j'ai lu dans certains journaux des mensonges sur ce pays. Ils décriaient l'Algérie comme un pays non sécurisé. Je me souviens très bien d'un homme qui était venu me voir afin d'affirmer l'information que j'allais diriger un club Algérien. Il m'a dit que l'Algérie était un pays de terroristes et pour qu'on puisse y vivre, il fallait se cloîtrer dans une chambre fermée à double tour. J'étais décidé à venir voir de moi-même. Et là, j'ai vu un pays en sécurité. Sincèrement, je peux vous dire aujourd'hui, que je me sens plus en sécurité à Alger qu'à Madrid. Tout cela pour vous dire, quand on me dit qu'on a reporté le derby pour des raisons sécuritaires, ça me sidère. Car, pour moi, ce sont des excuses non fondées. Arrêtez de dire sur votre pays n'importe quoi.

On vous sent très en colère...

Et comment, ne pas l'être ? Je parle au nom de cet homme qui n'a pas de l'argent pour payer un café. Mais, qu'il cotise pour acheter le billet d'entrée pour le derby afin de voir son équipe favorite lui donner de la joie sur le terrain. On ne trouve pas les riches dans les gradins. Les riches vont au golf et s'amuse au tennis. Ce sont ceux qui manquent de moyens qui remplissent les stades. C'est leur façon de retrouver la joie. Et quand on vient leur ôter cette dernière, je sors de mes gants c'est clair. Il faut que vous sachiez que je ne parle pas seulement au nom du public de l'USMA, mais aussi, celui du MCA. Un partisan que j'ai rencontré dans la soirée de mercredi dernier, est



venu me voir pour savoir si le report était vrai. C'était un fan du MCA. Je lui ai fait savoir que c'était la pure vérité. Je ne peux vous décrire la déception dans les yeux de cet homme qui est venu avec ses enfants, je ne sais pas d'où pour passer une nuit à l'hôtel juste pour soutenir son équipe. Comment voulez-vous que je reste indifférent à cela ?

Mais, quand vous avez accepté de diriger l'USMA, vous aviez certainement eu vent de tout cela non ?

L'USMA n'est pas une équipe de quartier. C'est un club connu dans l'Afrique entière. Un club de renom, que personne ne peut le nier. Si on nous avait informés qu'on n'allait pas jouer jeudi, on aurait programmé un stage pour combler cette trêve. Comment voulez-vous que l'USMA joue les titres, alors qu'elle vit à maintes reprises des interruptions. Ce n'est pas comme cela, qu'on atteigne le haut niveau. Si j'ai accepté de diriger l'USMA c'est pour gagner les titres. J'ai voulu prendre ce défi. Je savais que ce club avait tous les moyens pour réussir son but. Mais, pour cela, il faut travailler aisément. Sans cela, on est partie droit dans un mur. Je voudrais si vous le permettez ajouter une autre chose.

On vous écoute ?

Napoléon avait dit un jour : celui qui croit tout savoir, ne sait rien. Et c'est le cas, de certaines identités qui ont pris cette saison la barre technique de différents clubs. Quand je lis des déclarations de certains d'entre eux, j'ai envie de vomir.

Vous parlez des entraîneurs étrangers qui sont là cette saison ?

Absolument. Une fois, j'ai lu une déclaration d'un coach qui avait lâché après que son équipe ait gagné 8 à 0 dans un match amical, qu'il va faire des étincelles, tout en évoquant son passé. Je parle de Dépireux bien sûr. Le néo coach du MCA qui se dit qu'il lui faut du temps pour avoir une idée sur son équipe, je leur dit : Arrêtez de prendre les gens pour des moins que rien. Si pour parler du passé. Je dirais, qui a le plus de trophée dans son palmarès eux ou moi. Je défie tous les entraîneurs en Algérie et ceux de l'Afrique. Je suis le plus titré et je n'ai jamais parlé de mon passé. Car si je suis venu en Algérie, ce n'est certainement pas pour narrer mon histoire. Mais, pour écrire une histoire avec le club que j'entraîne. Je ne joue pas avec des équipes inférieures pour montrer que mon groupe est supérieure. Car, si pour avoir un lourd résultat comme celui de 8 à 0, je peux jouer contre les pâtisseries ou les pompiers. Là, mon équipe gagnera 14 à 0. Ce n'est pas comme cela, qu'on progresse. Je n'ai jamais été un adepte des matches amicaux. Et

ce n'est pas aujourd'hui, que je changerais. Alain Michel veut avoir du temps pour connaître son équipe. Comment cela ? Le MCA est dans une phase difficile. Il y a urgence en la demeure. Ce club ne va pas perdre deux autres matches, juste pour que le coach connaisse l'équipe. Non ! Ce n'est pas cela, la méthode de travail. Pour connaître l'équipe qu'on va diriger, on reste dans les gradins et l'on observe avant d'attaquer le travail. Il ne faut pas mélanger, c'est vraiment de la folie.

Y a-t-il d'autres coaches qui vous ont marqué par leurs déclarations ?

Il y a Simondi qui lui sort du lot. Il avait dit que sa signature était falsifiée. C'est comme, il dirait que les Algériens sont des escrocs. Non, il n'a pas le droit de parler ainsi. Ce n'est pas parce qu'il est un Français qu'il peut se permettre de dire ce qu'il lui semble. Certes, je suis un étranger dans ce pays. Mais, je ne peux rester indifférent quand je vois de l'injustice.

Qu'avez-vous retenu du football Algérien ?

Je comprends pourquoi maintenant, le football Algérien est dans la nasse. Et ce n'est certainement pas de cette manière qu'il lèvera sa tête de l'eau de sitôt. Quand, je suis arrivé dans ce pays, je me suis posé la question sur le fait que mon joueur Ammour n'a pas été convoqué à l'EN. Maintenant, je pense que j'ai compris. Arrêtez de salir l'image de votre jolie pays. Car, le peuple Algérien n'est pas un sauvage.

On croit savoir que vous aviez décidé de partir. Le confirmez-vous ?

Effectivement, j'ai décidé de plier bagage. Je pars d'ailleurs, aujourd'hui en Espagne. Car, c'est la première fois de ma vie que je me retrouve dans cette situation. Je ne comprends rien à votre football. C'est la raison pour laquelle, je pars. Je vais y participer à une fête de ma religion. Puis voir de loin ce qui se décide chez vous. Si, rien ne change, je ne vais pas revenir. Je ne promets pas la lune alors que je sais à l'avance que je ne peux pas l'offrir. J'ai accepté de venir en Algérie pour participer au renouveau du football Algérien. Et ce n'est pas de cette méthode qu'on arrive à ce qu'on veut.

Un dernier mot pour conclure ?

Je suis désolé pour le public, mais je n'aime pas triché. Je ne rentre pas dans une guerre qui est perdu d'avance. Je pars à Malaga. Je souhaite à tous les Algériens de bonnes festivités. J'espère que mon message a été compris. Je veux la renaissance du football Algérien. Et si vous êtes d'accord, je suis prêt à revenir pour vous donner un coup de main. Car, si je pars, ce n'est certainement pas de gaîté de cœur. Mais, malgré moi.

M. Y.

MCA

Hamani quitte le comité directeur

Maitre Hamani, membre du Comité directeur du MC Alger, a décidé de quitter ce même comité en guise de protestation contre la manière de gérer du président Tayeb Amrous.

« Il prend des décisions unilatérales et sans consulter les membres du bureau et il l'a bien déclaré dans la presse qu'il dirige l'équipe avec seulement deux membres du comité directeur, or l'une de ces deux personnes n'est même pas membre du comité directeur.

Ce sont ces causes entre autres, qui ont fait que j'ai décidé de me retirer du comité directeur jusqu'à la prochaine assemblée générale», déclare Me Hamani.

A noter que cette décision de Me Hamani a été faite à l'issue d'une réunion du bureau directeur du MCA qui a été houleuse durant le week-end.

S.B.

DIVISION II (6È JOURNÉE)

Résultats et Classement

Résultats :

ASMO - WRB	0-0
MOB - USMS	1-1
ESM - OMR	5-0
SAM - MCO	2-1
OMA - MOC	4-2
CSC - JSMS	1-0
CAB - WAT	2-1

Hier au moment où on met sous presse:

PAC - USMBA	
RCK - USB	(renvoyé)

Classement	Pts	J
1. ASM Oran	12	6
2. CS Constantine	11	6
3. JSM Skikda	10	6
-- WR Benthalha	10	6
5. WA Tlemcen	9	5
- MO Constantine	9	5
-- USM Sétif	9	5
SA Mohammadia	9	6
9. MC Oran	7	6
-- CA Batna	7	6
11. Paradou AC	6	4
-- US Biskra	6	5
-- OM Arzew	6	6
14. USM Bel-Abbes	5	4
15. ES Mostaganem	4	6
16. OM Buisseau	3	6
17. MO Bejaia	2	6
18. RC Kouba	--	--

MSP BATNA

L'entraîneur Mouassa engagé

L'entraîneur Kamel Mouassa vient d'être engagé par le MSP Batna pour la suite de la compétition de la saison 2008/2009.

Le nouveau coach du Mouloudia de Batna entamera demain son travail avec l'équipe avec une première séance consacrée à la prise de contact avec les joueurs avant de passer aux choses sérieuses après les fêtes de l'Aïd.

S. B.

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

09:00 Météo
10:03 Star Academy
10:55 Météo
10:57 Attention à la marche !
11:55 Météo
12:00 Journal
12:25 Reportages
14:10 Tonades sur New York
15:00 Grand Prix F1 de Singapour : Les essais
15:50 Gossip Girl
16:45 Sous le soleil
17:40 Que du bonheur !
17:50 50 mn Inside
18:50 La passion de l'image
18:54 Là où je t'emmènerai
18:55 Météo
19:00 Journal
19:40 Du côté de chez vous
19:42 Ça a commencé comme ça
19:44 Courses et paris du jour
19:45 Météo
19:50 Les enfants de la télé
22:15 New York, unité spéciale

FRANCE 2

08:35 KD2A
10:45 CD'aujourd'hui
10:50 Point route
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Point route
11:53 Lotophone
11:55 Météo
12:00 Journal
13:15 13h15, le samedi

12:40 Météo
12:50 Faits divers, le mag
13:45 L'institut
15:20 Le tuteur
17:00 Washington Police
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 Panique dans l'oreillette
18:50 Les 10 ans du cabaret
18:55 L'agenda du week-end
19:00 Journal
19:40 Météo
19:43 Tirage du Loto
19:45 Comble de rêve
19:50 Les années bonheur
22:10 CD'aujourd'hui
22:15 On n'est pas couché

FRANCE 3

10:00 Météo
10:05 Magazines régionaux
10:30 La voix est libre
11:00 Le 12/13
11:05 Edition régionale
11:25 Journal national
11:50 30 millions d'amis
12:35 Les grands du rire
13:45 Côté jardins
14:10 Keno
14:20 Côté maison
14:50 Tous à la brocante
15:20 Documentaire
16:15 Magazine
16:45 Des chiffres et des lettres
17:10 Expression directe : CGC
17:20 Questions pour un champion
17:50 19/20 : Edition nationale
17:55 Edition régionale et locale
18:00 Journal régional

18:30 Journal national
18:55 Avenue de l'Europe
19:05 Météo
19:10 Tout le sport
19:20 Le Millionnaire
19:50 Famille d'accueil
20:50 Famille d'accueil
21:45 Keno
21:50 Météo
21:55 Soir 3
22:20 Affaires classées : L'affaire Annie Monneron à Montpellier (Hérault)

CANAL+

09:05 La vérité ou presque
10:33 La météo
10:35 Le journal des jeux vidéo
10:50 L'hebdo cinéma
11:45 +Clair
12:45 Sévices publics
12:50 Samedi sport
13:00 Football : Everton/Liverpool
13:45 La grande course
14:00 Football : Everton/Liverpool
14:50 Samedi sport
15:30 Rugby : Top 14
17:15 Jour de rugby
17:55 Action discrète
18:20 Salut les Terriens !
19:25 Groland Magazine
19:50 Prémonitions
21:25 Match Of Ze Day
21:00 Jour de foot

ARTE

18:00 Arte reportage
18:45 Arte info
19:00 Le dessous des cartes
19:10 Arte météo
19:15 Metropolis
20:00 Les enfants perdus de Bouddha
21:35 Manu Katché - One Shot Not
21:55 Tracks : Spécial testostérone

M6

09:30 Hit Machine
10:00 Fan de
10:50 Bien dans ma vie
11:30 Bon... et à savoir
12:00 Météo
12:05 D&CO
13:00 66 minutes - L'enquête
13:35 Maison à vendre
15:10 C'est du propre !
16:00 Caméra café
16:55 Accès Privé
18:00 Turbo
18:35 Warning
18:45 Météo
18:50 Six'
19:05 Bon... et à savoir
19:40 Cinésix
19:50 Smallville
20:35 Smallville
21:20 Jericho
22:10 Jericho
23:05 Hex : la malédiction



Bélier

La tête pourrait bien vous tourner tellement les choses vont aller vite maintenant. Pourtant vous garderez votre sang froid malgré toutes les tentations auxquelles vous aurez la tentation de donner suite. Vous saurez faire le bon choix malgré certaines incertitudes.

Taureau

Vous pensez devoir veiller aux apparences. La conjoncture actuelle vous paraît peu favorable. Faites simplement part de vos réelles intentions à une personne proche et elle pourrait bien vous croire. Vous pourrez récolter bientôt les fruits de votre bonne foi et de votre réalisme.

Gémeaux

Un peu de gymnastique ne vous ferait pas de mal. Prenez soin de votre corps. C'est indispensable d'être en grande forme car votre emploi du temps est chargé si vous voulez réaliser tout ce que vous aimeriez faire. Vous aurez du courage à en revendre.

Cancer

Une opportunité vous apporte une énergie nouvelle qui vous propulse vers une réussite certaine. Vous pourrez souscrire à des projets qui paraissent fous. Vous réaliserez des entreprises, ce sera un tournant décisif dans votre vie, vous recevrez des éloges mérités.

Lion

Grâce à une belle forme physique, vous pourrez fournir tous les efforts nécessaires pour aboutir là où vous n'avez pas pu aller tout récemment. Vous constaterez que tout se passera comme vous l'avez pensé et rien ne pourra plus vous arrêter dans la réussite.

Vierge

Vous allez avoir des relations plus faciles avec les autres. Vous allez pouvoir vous exprimer en public avec sincérité. Profitez-en pour dire ce que vous pensez réellement. C'est le bon moment car vous aurez acquis les certitudes pour parler ouvertement et on vous écoutera.

Balance

Vous allez entrer dans une période faste dans le domaine des affaires mais restez très prudent. Il ne faudrait pas qu'un incident de dernière minute vienne troubler le bon déroulement des opérations. Une démarche méticuleuse porterait plus rapidement ses fruits. Vigilance !

Scorpion

Une évolution incertaine d'une situation compliquée vous empêche d'avoir des pensées claires et précises. Il faut voir au-delà des apparences trompeuses et aller au fond des choses. Votre perspicacité habituelle vous permettra de résoudre cet imbroglio que vous redoutez à tort.

Sagittaire

Vous allez pouvoir penser à améliorer certaines relations que vous avez avec quelqu'un qui ne vous est pas indifférent. Ne comptez pas trop sur votre moral qui est au beau fixe pour cela, faites plutôt confiance aux circonstances qui vous seront activement favorables.

Capricorne

On conserve une très bonne image de vous et vous pourriez être pressenti pour un prochain rendez-vous d'affaires. Vos inquiétudes quant aux sentiments de cette personne proche de vous ne sont pas fondées. Répondez favorablement à une invitation de dernière minute.

Verseau

Vous vous désespérez inutilement sur un sujet brûlant. Car la chance s'ingéniera à faire incliner les plateaux de la balance de votre côté. Il s'agit maintenant de bien comprendre les tenants et aboutissants pour faire tourner rapidement les choses à votre avantage.

Poissons

Une opportunité d'améliorer rapidement vos finances s'offre à vous, ne la laissez pas passer. Il serait en effet dommage de tourner le dos à une offre aussi avantageuse sauf si des contraintes de dernière minute venaient perturber la réalisation de ce projet intrépide.

LA SELECTION DU JOUR

FRANCE 2

19h50

Les années bonheur



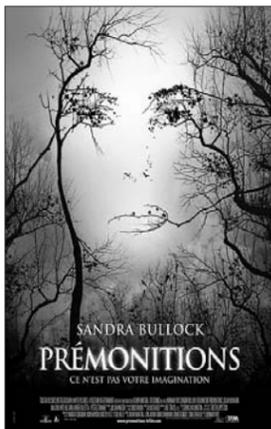
Présentateur : Patrick Sébastien.
Réalisateur: Bernard Gonner.
Nostalgie et bonne humeur au programme, Patrick Sébastien est entouré de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et d'humoristes: Zouk Machine, Annie Cordy, Georges Chelon, Gilbert Montagné, Pascal Danel, Grand Orchestre du Splendid, Gérard Palapat, Carl Douglas, Evelyne Thomas, Jimmy Somerville. Les hommages : Garou chante Ray Charles (What'd I say) ; Helena Noguerra chante Bourvil (Le petit bal perdu) ; Chico et les Gypsies chantent Gloria Lasso (Histoire d'un amour). Humour : Laurent Chandemerle, Noëlle Perna, Yves Pujol. Patrick Sébastien, entouré de Fabien Lecoeuvre et Isabelle Morizet, égrène aussi les petits secrets et les souvenirs de ces années.

CANAL +

19h50

Prémonitions

Réalisateur: Mennan Yapo. Avec: Sandra Bullock (Linda), Julian McMahon (Jim), Mark Famiglietti (Doug Caruthers), Mike Coe (le neveu de Jim), Jason Douglas (le médecin des urgences).



Linda Hanson a tout pour être heureuse : un mari aimant, deux filles adorables, une maison de rêve... Mais un jour, tout s'effondre : Linda est avertie que son mari, Jim, est mort dans un accident de la circulation. Le lendemain matin, à son réveil, Linda constate que Jim est bien vivant. Ce n'était donc qu'un banal cauchemar... Mais voilà que ce mauvais rêve, loin de se dissiper, revient la hanter, jour après jour, sans cesse changeant, et toujours plus perturbant. Certains matins, Linda se retrouve veuve ; d'autres fois, c'est aux côtés d'un Jim en pleine forme qu'elle s'éveille.

M6

19h50

Smallville : Gemini

Avec: Tom Welling (Clark Kent / Kal-El), Kristin Kreuk (Lana Lang), Michael Rosenbaum (Lex Luthor), Allison Mack (Chloe Sullivan), Erica Durance (Lois Lane).



Au Daily Planet, Grant charge Lois de rédiger un portrait de Lex Luthor. Quand soudain, un inconnu la fait chanter et menace la vie de Chloé qui, croyant sa fin proche, avoue à Jimmy être un krypto-monstre. Clark est de retour à Smallville sans Kara et enquête avec Lana sur le projet Sion.



Directeur de la publication : Abdelkrim Tazaroute
direction@lemidi-dz.com
Rédacteur en chef : Said Boucetta
redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -
Tel./Fax : 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Réda Mehigueni

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia,
Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le poste de contrôle de la gendarmerie de Bou Medfaa attaqué par un groupe terroriste

Ce mercredi, vers 22h30, un groupe terroriste a attaqué le poste de contrôle de la Gendarmerie nationale situé au carrefour de Bou Medfaa sur la RN 4.

Surgissant de la forêt voisine de Hamam Righa, les terroristes ont tiré de nombreuses rafales de kalachnikov, puis se sont retirés vers le maquis boisé de Ouadjer. On déplore 1

gendarme tué et 2 blessés. La région de Bou Medfaa a connu les affres du terrorisme lors de la décennie noire et de nombreux faux barrages ont fait des dizaines de morts.

Un texte de loi soumis à l'APN pour la protection du consommateur

Le projet de loi sur la protection du consommateur a été soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour son adoption. L'association pour la protection de Annaba est satisfaite car le consommateur est la proie des prédateurs du commerce des produits alimentaires de mauvaise et douteuse qualité. Le marché de l'agro-alimentaire à Annaba est anarchique et n'est soumis à aucune règle. L'Algérie entame son adhésion à l'OMC avec des clauses de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), qui doivent être appliquées scrupuleusement. Ledit



projet prévoit de lourdes mesures liées à la qualité des produits mis sur le marché. Parmi ces mesures, il est prévu des peines d'emprisonnement contre les

auteurs des infractions liées aux pratiques commerciales. Le montant des amendes a été revu à la hausse et a été fixé à 50 millions de centimes.

Quatre morts et un blessé grave sur la RN 05 de Mila



Quatre morts, tous à la fleur de l'âge, et un blessé grave, transporté en urgence à l'hôpital de Chelghoum Laïd, tel est le bilan d'une collision frontale entre un camion semi-remorque et un véhicule léger de marque Renault Clio, avant-hier jeudi à 07h30 à la sortie de la ville de Tadjenanent près de la station Harzouli sur la RN 05. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes du drame.

il heurte une femme à Souk Ahras et prend la fuite

Il était 22h00, mardi dernier, lorsqu'une femme qui voulait traverser la RN 16 en face de la CNAS a été violemment heurtée par une moto de grosse cylindrée qui roulait à grande vitesse. Le chauffard sans scrupule a aussitôt pris la fuite alors

que la victime a été évacuée vers l'hôpital régional de Souk Ahras dans un état jugé très grave. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident et, éventuellement, arrêter le suspect en fuite.

Berral-Salah, vol par abus de confiance



Le propriétaire d'une épicerie sise à la cité Berral-Salah a été victime d'un cambriolage qui s'est étalé sur une longue période par abus de confiance. Quand il s'est rendu compte des faits, le montant de la marchandise volée avait atteint plusieurs dizaines de millions de centimes. Selon les faits rapportés par une source fiable, l'employé de l'épicerie était complice avec quelques enfants de son quartier pour faire sortir les sacs de sucre et autres granulés, avant de les acheminer vers d'autres épiciers auxquels ils les vendent à des prix dérisoires. L'affaire a été réglée à l'amiable grâce au versement de la somme de 30 millions de centimes de l'acheteur à la victime. Notons que cet employé voleur n'a pas encore atteint les 18 ans.

Ya radjel ! Ya mra !

LA JUNGLE

PAR MOUH OU MOUH

La pluie tombait sans discontinuer rendant encore plus tristes les façades des immeubles gris. Cependant, il faisait encore chaud dans la cuisine où flottaient encore les relents froids du précédent repas. Messaoud ouvrit la fenêtre coulisante qui glissa en émettant un grincement à donner la chair de poule.

«C'est le moment de mettre un peu d'huile sur les rails de cette fenêtre», avait crié Aicha qui venait de faire irruption dans la cuisine.

Elle avait fait déjà cette remarque, il y a plusieurs jours à son époux qui n'avait pas pris l'injonction très au sérieux et avait remis à plus tard cette opération anodine qui ne nécessitait que quelques minutes. Il avait bien cherché l'huile qu'Aicha utilisait pour lubrifier sa machine à coudre et comme il n'arrivait pas à mettre la main dessus, il remit à plus tard et oublia. Il n'osa pas reprocher à son épouse sa manie de toujours changer la place aux outils ou aux autres accessoires. Ainsi, il se retrouvait toujours perdu dans le foisonnement des objets quand il s'agissait de chercher quelque chose. Il avait toujours besoin de s'accrocher à Aicha qui prenait plaisir à le réprimander affectueusement :

«Je ne sais pas ce que tu ferais sans moi !»

Il ne répondait jamais à cela. Il se contentait de lever un bras au ciel.

Pour l'instant, elle tournait et elle s'affairait dans son petit royaume délabré qu'était la cuisine qui portait encore les stigmates du dernier tremblement de terre.

«Ya radjel ! L'Aïd, c'est dans cinq jours ! Il va me falloir préparer des gâteaux pour la circonstance. Ainsi on pourra rendre visite aux parents. Je dois sortir pour acheter les ingrédients.

- Attends que la pluie s'arrête un peu. Tu vas trouver une de ces boues là-bas ! Je t'accompagne ou tu pars à pied ?

- J'ai envie de me dégourdir les jambes un petit peu. Au retour, s'il pleut encore, je t'appellerai.

- En tout cas, tu vas trouver un monde fou ! La plupart des gens ont touché leurs salaires ou leurs retraites. J'ai été hier à la poste, je l'ai trouvée bondée ! J'ai mis plus d'une heure pour retirer mon fric.

- C'est la raison pour laquelle les prix ont grimpé ! Tu sais, j'ai payé hier le kilo de tomates à 90 dinars ! Du jamais vu ! Les prix n'ont diminué un tout petit peu que la deuxième semaine, maintenant ils recommencent à grimper ! Dire qu'on nous avait promis des contrôles sévères durant ce mois-ci ! On ne les a pas vus !

- Ya m'ra ! Ils se moquent de nous ! C'est de la démagogie pure et simple ! Comment veux-tu que quelqu'un qui touche trente millions par mois se soucie de celui qui se tape un ou deux millions de centimes. Eux, ils sont à l'abri du besoin, ils ne se soucient pas des misérables que nous sommes. Ils ont tout fait pour livrer les consommateurs à la rapacité des mandataires et des chevillards ! Ils ont détruit tous les organismes de régulation comme l'ONACO, l'OFLA ou l'ONAB. Ce n'était pas parfait mais ça aidait un peu ! Depuis que je fréquente les marchés, je n'ai assisté qu'une fois au passage de contrôleurs des prix : c'était dans les années soixante ! Maintenant ! Notre pays et la jungle, c'est kif-kif !»

M.O.M.

ALADIN

aladin2006dz@yahoo.fr



Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr :	5h 14
Chourouq :	6h 40
Dohr :	12h 39
Asr :	16h 02
Maghreb :	18h 40
Icha :	19h 58

AVEC UN MONTANT DE 3,4 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Algérie parmi les dix premiers pays destinataires des IDE en Afrique

La Cnuced, (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), classe l'Algérie parmi les dix (10) premiers pays destinataires des investissements directs étrangers (IDE) sur le continent africain.

PAR FARID ABDELADIM

Dans son rapport sur l'investissement dans le monde 2008, publié sur son site internet, mercredi dernier, la Cnuced indique que l'Algérie a enregistré sur la période 2006-2007, des investissements cumulés d'un montant global de l'ordre de 3,4 milliards de dollars.

L'Algérie est devancée notamment par le Nigeria, l'Egypte, l'Afrique du Sud et la Libye, en termes de montants des investissements étrangers. A travers toute l'Afrique, le rapport note que leur montant des IDE a atteint «un niveau record de 53 milliards de dollars en 2007 », en ajoutant que depuis deux ans, la région enregistre un taux de rentabilité des IDE supérieur aux autres régions en développement. Cependant, constate la Cnuced, ces IDE sont restés concentrés sur le plan géographique au niveau des 10 premiers pays qui ont absorbé à eux seuls 82 % du total des investissements et dont le montant annuel par pays est supérieur ou égal à un milliard de dollars. L'Afrique du Nord a attiré 42 % des IDE dans la région, et l'Afrique subsaharienne 58 %. Selon cette organisation onusienne, la «très forte » augmentation des IDE en



Afrique et leur rentabilité, s'expliquent par l'explosion des prix des produits de base et par l'évolution des politiques en Afrique. Du fait de l'explosion des prix des produits de base, la rentabilité des IDE a bondi de 31 % en 2007 et le taux de rendement des investissements a été plus élevé en Afrique que dans les autres régions en développement, aussi bien en 2006 qu'en 2007.

Une grande partie des IDE en 2007 ont concerné le développement de projets d'exploitation de ressources naturelles, financé pour partie par le réinvestissement des bénéfices dont la part dans le total des IDE a atteint 28 %. Les investissements étrangers dans l'exploitation des ressources naturelles ont contribué à une accélération de la croissance des exportations des principaux

pays producteurs. Par ailleurs, les réserves de change de la région ont augmenté d'environ 36 % en 2007, et plus encore dans certains grands pays exportateurs de pétrole comme l'Algérie, le Nigeria et la Libye. Toutefois, en dépit de ces augmentations, la part de l'Afrique s'est maintenue aux environs de 3 % du montant total des IDE dans le monde, constate la Cnuced.

Les principaux investisseurs sur le continent ont été les sociétés transnationales (STN) américaines et européennes, suivies des investisseurs africains, en particulier d'Afrique du Sud. Les STN asiatiques se sont principalement intéressées à l'exploitation du pétrole et du gaz et aux infrastructures. Partant de ce constat, la Cnuced prévoit que les perspectives d'une nouvelle hausse des IDE

en 2008 sont encourageantes. Ainsi, avance-t-elle, les IDE en Afrique pourraient augmenter pour la quatrième année consécutive notant que, pratiquement, toutes les STN envisagent de maintenir ou d'accroître leurs investissements dans la région.

Cependant une question s'impose : Faut-il se réjouir réellement de ce rapport présenté par la Cnuced, tant que nos IDE ne sont représentés que par le seul secteur des hydrocarbures ?... Et, si on ne possèdera plus de pétrole ? Il ya pas longtemps le Chef du Gouvernement, Ahmed Oyahia, rappelons-le, avait posé presque la même question à son assistance : « Est-ce que vous avez vu des IDE venir en force ? », avant d'y répondre : « Si on n'avait pas les trois Hassi, le FMI nous aurait imposé la privatisation de l'eau et du téléphone... ».

F. A.

TOURISME

L'Algérie participe à la Foire internationale de Marseille

L'Algérie participe à la Foire internationale de Marseille, où elle est représentée depuis vendredi par l'Office national du tourisme (ONT). Ce salon qui se poursuivra jusqu'au 6 octobre prochain, permettra à l'ONT de présenter et de commercialiser des produits touristiques nationaux et d'établir des relations avec des partenaires de la région Provence-Alpes côte d'Azur (PACA).

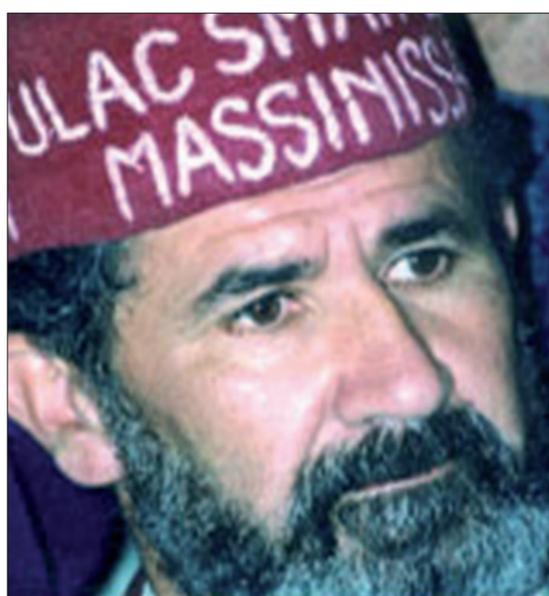
Il s'agit de la deuxième participation en un mois de l'Algérie à ce type de manifestations internationales. L'ONT avait pris part à Paris du 16 au 19 septembre dernier au Salon du tourisme et des voyages "Top-Résa". Le pavillon Algérie avait regroupé huit opérateurs des secteurs public et privé de tourisme et de voyages, deux agences d'événementiels et un opérateur hôtelier, rappelle-t-on. Pour le salon international de Marseille, un autre opérateur, "Point Afrique Voyages" participe à cette édition, pour promouvoir et commercialiser son nouveau produit, une liaison directe à destination de Ghardaïa. Ces vols seront organisés chaque week-end, à partir de Paris et de Marseille, à compter de la fin de ce mois de septembre jusqu'à avril prochain.

Selon une représentante de "Point Afrique Voyages", une coopérative de tourisme, près de 100 touristes ont déjà opté pour ce week-end proposé à Ghardaïa, aux portes du désert. Une cérémonie sera organisée mardi prochain à Paris à l'occasion du lancement de cette liaison.

ARRESTATIONS ET INTERPELLATIONS DE DÉLÉGUÉS DU MOUVEMENT CITOYEN

LES ARCHS DE TIZI-OUZOU DÉNONCENT

L'arrestation de délégués du mouvement citoyen et l'interpellation, à un barrage de la Gendarmerie Nationale, de Guermah Khaled, parent de martyr de la première victime des événements du printemps de 2001, est vivement dénoncée par le Mouvement citoyen des Archs, C.D.A.C de Tizi-Ouzou. Dans un communiqué parvenu, hier, à notre rédaction, cette dernière s'insurge contre ces arrestations et l'interpellation de Khaled Guermah et les interprète comme "un échantillon de la nouvelle carte de répression de l'administration en prévision d'échéances politiques proches autant contestées qu'illégitimes, antidémocratiques et antipopulaires", expliquant, que "les délégués et le parent de martyr qui ne faisaient qu'exiger l'application de l'un des points de la plate-forme d'El-Kseur qu'est le départ des brigades des gendarmes" et le jugement, selon la C.A.D.C "des éléments de ce corps coupables de nombre d'assassinats en Kabylie". L'intensification de la présence policière et militaire sous prétexte de la



lutte antiterroriste est également dénoncé par la C.A.D.C de Tizi-Ouzou qui rappelle qu'à l'arrivée de l'automne 2008, "des milliers d'hectares d'oliveraies et autres

arbres fruitiers et des millions de ruches en plus des terrains de pâturages sont ainsi partis en fumée dans l'indifférence et même la complicité des autorités locales et nationales qui se cachent derrière le "terrorisme résiduel". Un "terrorisme résiduel" qui a, s'interroge-t-elle, décidé de résider exclusivement et durablement en Kabylie qui lui a été pourtant toujours hostile ! Le mouvement citoyen de Kabylie se dit "déterminé à poursuivre le combat malgré les multiples compagnes d'intox visant ses délégués". Il tient à rappeler l'exigence du respect par les autorités des engagements contenus dans le protocole d'accord sur la mise en œuvre de la plate-forme d'El-Kseur signé par ses représentants et la délégation du mouvement citoyen le 15 janvier 2005.

S. B.